

# PORTRAIT DU LOISIR CULTUREL

Gaspésie  
Îles-de-la-Madeleine



20  
20

RECHERCHE ET RÉDACTION  
Lisa Armishaw

GRAPHISME ET MISE EN PAGE  
Ève Bourret

RÉVISION  
Ève Bourret  
Josée Darveau

#### COMITÉ CONSULTATIF

- Sophie Leblanc, conseillère en développement culturel, direction de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine du ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- Céline Breton, directrice, Culture Gaspésie
- Chantal Robitaille, directrice, Service culture à la Ville de Paspébiac/Centre culturel
- Julie Pineault, agente de développement rural - Culture et communications, MRC de la Côte-de-Gaspé
- Josée Darveau, directrice générale, Unité régionale loisir et sport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (URLS GIM)

#### REMERCIEMENTS

- Committee for Anglophone Social Action (CASA), traduction du sondage
- Francine Gauvreau, révision

Québec 

JUIN 2020



**PORTRAIT DU LOISIR CULTUREL GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

## TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE .....	4
L'URLS GÎM ET LE LOISIR CULTUREL .....	6
DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS.....	7
MÉTHODOLOGIE .....	10
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES.....	13
RÉPARTITION DE L'OFFRE ET DU SOUTIEN EN LOISIR CULTUREL.....	17
L'OFFRE DE LOISIR CULTUREL .....	19
LE SOUTIEN AU LOISIR CULTUREL .....	37
L'OFFRE ET LE SOUTIEN AU LOISIR CULTUREL.....	42
BESOINS .....	51
FORCES ET FAIBLESSES .....	54
PISTES D' ACTIONS.....	58
GRANDS CONSTATS ET ENJEUX.....	61
CONCLUSION .....	62
ANNEXES .....	64
ANNEXE A OFFRE EN LOISIR CULTUREL DANS LES CAMPS DE JOUR .....	65
ANNEXE B RÉPARTITION DE L'OFFRE ET DU SOUTIEN PAR MRC/COMMUNAUTÉ.....	66
ANNEXE C LISTE DES ACRONYMES ET DÉFINITIONS DES SECTEURS D'INTERVENTION .....	92
RÉFÉRENCES .....	95

## CONTEXTE

Le 12 juin 2018, « *Partout, la culture* », la politique culturelle du Québec, est lancée. Accompagnée du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, cette nouvelle politique a pour principal objectif de faire en sorte que la culture soit accessible à toutes et à tous et qu'elle soit au cœur du développement de l'ensemble des régions du Québec afin que :

- nos jeunes y trouvent des occasions de s'exprimer et d'apprendre harmonieusement;
- la population, dans toute sa diversité, y trouve un ancrage;
- les artistes ainsi que les créatrices et créateurs québécois rayonnent partout, ici et dans l'espace numérique;
- la culture participe pleinement à l'économie et à l'essor du Québec.

S'inscrivant dans une approche élargie de la culture, le loisir est reconnu par le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) comme une composante majeure de la vie culturelle et un facteur de développement des individus et des collectivités. Déjà, plusieurs organismes nationaux et régionaux, soutenus par le MCC, ont pour mandat d'informer la population et d'assurer des services visant à favoriser la réalisation de manifestations en loisir culturel et d'en améliorer la pratique.

Le ministère de la Culture et des Communications coordonne la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. C'est ainsi qu'il confère aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) le mandat de dresser un portrait du loisir culturel dans chacune des régions du Québec. Le MCC privilégie d'ailleurs une approche souple qui respecte les particularités régionales. Ce mandat s'inscrit dans la mesure 2 « *Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale* ». Des ententes sont signées dans toutes les régions du Québec, principalement au cours de l'hiver 2019.

Les URLS se voient donc déléguer des responsabilités en matière de développement du loisir culturel à l'échelle régionale. Ces responsabilités se déclinent en quatre objectifs généraux visés par la Mesure d'accompagnement et de soutien aux URLS en matière de loisir culturel (MASU) du MCC:

- **Réseautage et concertation** : Créer des liens durables et dynamiques entre les acteurs de loisir culturel locaux, régionaux et nationaux;
- **Bénévolat** : Encourager, valoriser et reconnaître les citoyens bénévoles actifs dans le domaine du loisir culturel;
- **Formation** : Fournir des outils aux acteurs et intervenants pour une meilleure intégration du loisir culturel dans leur offre de services;
- **Expertise-conseil** : Développer une expertise-conseil dans l'accompagnement des acteurs et intervenants du loisir culturel (développement d'initiatives et de projets).

Le premier moyen menant à la mise en œuvre de ces quatre objectifs consiste à la réalisation, par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM), d'un portrait régional en loisir culturel. Celui-ci permettra de :

- Effectuer le portrait actuel des divers acteurs et intervenants culturels et de l'offre culturelle dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en tenant compte de la diversité de l'offre, des clientèles, des territoires desservis et des besoins;
- Identifier les enjeux au développement du loisir culturel dans la région;
- Répertorier les membres actuels et potentiels établis sur le territoire des organismes nationaux de loisir culturel;
- Cartographier et caractériser les liens entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux de loisir culturel;

Dégager des pistes de solutions pour répondre aux enjeux, besoins et particularités de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

## L'URLS GÎM ET LE LOISIR CULTUREL

Il est important de noter ici que les URLS du Québec n'ont, jusqu'à présent, jamais eu de mandat officiel en lien avec le loisir culturel.

Paradoxalement, le partenariat entre la direction Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MCC et l'URLS GÎM existe depuis de nombreuses années. De par son rôle et son rayonnement au niveau de la région, l'URLS GÎM s'est positionnée comme un acteur clé dans le développement du loisir; le loisir culturel n'y a pas fait exception.

Les actions et services de l'URLS GÎM en matière de loisir culturel, avant l'avènement de la nouvelle politique culturelle québécoise, sont notables :

- Gestion du programme *Manifestations culturelles de la jeune relève amateur* de 1991 à la fin du programme en 2019.
- Soutien aux activités/organisations/formations de loisir culturel par :
  - les programmes de soutien financiers de l'URLS GÎM;
  - la formation sur le fonctionnement des organismes sans but lucratif (OSBL) aux bénévoles et employés d'organisations de loisir culturel;
  - Expertise, soutien/conseil. Par exemple, animation lors de consultations;
  - Promotion d'activités via nos outils de communication;
  - Tout autre service offert aux membres de l'URLS GÎM.
- Coordination régionale des *Rendez-vous de la Francophonie*.
- Hébergement gratuit et soutien technique à la première ressource humaine consacrée à la coordination régionale de *Secondaire en Spectacle*.
- Reprise par l'URLS GÎM (et le réseau des URLS du Québec) de *Secondaire en Spectacle*.
- Rédaction, puis dépôt en 2005, du plan de développement du loisir culturel *Vers la reconnaissance du loisir culturel... un atout pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine!* en collaboration avec la direction régionale du MCC et du Conseil de la Culture de la Gaspésie.
- À la demande et en étroite collaboration avec le Regroupement gaspésien du loisir municipal (RGLM), recherche et production du *Portrait du loisir culturel*, en 2015.

L'URLS GÎM a donc agi à plusieurs reprises en tant que pilier pour coordonner, concerter, soutenir et défendre le développement du loisir culturel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine auprès des instances locales, régionales et provinciales.

## DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

Afin de bien établir les bases du Portrait du loisir culturel, il était primordial de préciser certains termes. Voici donc quelques définitions et précisions qui faciliteront la lecture et la compréhension du Portrait.

### Loisir culturel

*Nous entendons par loisir culturel un ensemble de pratiques artistiques et culturelles réalisées de manière libre ou encadrée dans une optique de loisir et de plaisir (domaine des arts, lettres et patrimoine)<sup>1</sup>.*

Noter que, dans ce portrait, on sous-entend le loisir culturel public et associatif sans oublier la notion de loisir dit « actif ». Le loisir culturel d'assistance (à un spectacle, à un événement) ne répond donc pas à cette définition.

### Disciplines et secteurs d'intervention

Les possibilités sont grandes et variées lorsque vient le temps de recenser les activités de loisir culturel. C'est pourquoi le Portrait ne tiendra compte que des activités réalisées dans un contexte de loisir et dans une perspective culturelle (artistique, patrimoniale ou littéraire), dans la liberté et le plaisir.

En ce qui concerne le portrait et l'offre sur le territoire, les disciplines et secteurs d'intervention couverts par l'action ministérielle en matière de loisir culturel sont les suivants :

- Archives
- Arts du cirque
- Arts multidisciplinaires
- Arts numériques
- Arts visuels
- Chanson
- Cinéma et vidéo
- Danse
- Humour
- Langue française
- Lecture et livre
- Littérature et conte
- Métiers d'art
- Muséologie
- Musique
- Patrimoine
- Théâtre
- Recherche architecturale
- Arts de la scène

---

<sup>1</sup> Association québécoise du loisir municipal (AQLM), Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture, 2016, p.8

## Exclusions

Les acteurs et les activités décrits ci-dessous sont exclus du présent portrait, à savoir<sup>2</sup> :

- Loisir scientifique;
- Activités en CPE ou à l'école (sauf parascolaire);
- Organismes artistiques et culturels professionnels;
- Entreprises culturelles qui mettent en œuvre des projets de médiation culturelle ou autres initiatives de développement de public et d'augmentation de la consommation de produits artistiques et services culturels;
- Projets poursuivant des objectifs exclusivement sociaux, environnementaux ou économiques utilisant la culture comme moyen d'intervention;
- Activités liées à Secondaire en spectacle;
- Loisir culturel pratiqué dans un contexte intime ou privé;
- Activités physiques, jeux de société, etc.<sup>3</sup>

## Acteurs et intervenants culturels

Les acteurs qui organisent et qui font vivre le loisir culturel. Ces acteurs proviennent des milieux tels que les organismes (associations, clubs, etc.), municipalités, municipalités régionales de comté (MRC), communautés autochtones, écoles ou autres collectifs et individus mettant en place les conditions nécessaires à la réalisation d'activités et projets en loisir culturel de type public ou associatif. Parmi les individus, on retrouve par exemple les professionnels en loisir (municipal ou scolaire), les artistes, les travailleurs et les bénévoles. Les intervenants culturels, quant à eux, sont des professionnels de la culture qui travaillent à structurer le développement culturel du territoire sur lequel ils œuvrent. Ils sont en quelque sorte des agents de changement qui interviennent dans leur milieu, dans un esprit de concertation auprès des instances municipales, des acteurs culturels et des citoyens.

Bien qu'ils n'aient pas été traités ailleurs au Québec, il a été décidé, pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, d'inclure au Portrait les travailleurs autonomes et organismes à but lucratif (OBL) qui proposent, à eux seuls, une bonne partie de l'offre en loisir culturel.

---

<sup>2</sup> Guide destiné aux URLS, ministère de la Culture et des Communications, 2019. (*document interne*)

<sup>3</sup> Acteurs et activités non admissibles : sont exclus des champs et disciplines d'intervention du MCC; ne répondent pas aux critères de loisir public ou associatif; sont réalisés dans un cadre professionnel ou sont soutenus autrement par le MCC.



## Lieux de pratique

Structures qui permettent la pratique d'un loisir actif (ou « expressif ») dans lequel l'individu a une pratique artistique durant ses temps libres (qui lui permet d'acquérir des compétences par des cours ou des ateliers pour les réinvestir dans cette pratique), plutôt que les lieux culturels d'assistance (ex. salles de spectacles).

## MÉTHODOLOGIE

En juin 2019 s’amorce le travail pour la réalisation du Portrait du loisir culturel en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Une chargée de projet est embauchée, un comité consultatif constitué. Suivra la réalisation d’un recensement d’acteurs et d’actrices, la participation à des rencontres régionales, la rédaction puis la diffusion d’un sondage afin de dresser le Portrait du loisir culturel. Les étapes de compilation et d’analyse de données se sont succédées par la suite pour mener à l’identification des besoins et enjeux qui ont servi à formuler des pistes d’actions.

### Comité consultatif

Un comité d’experts de cinq personnes a été mis sur pied. Le rôle du comité consultatif est de guider la chargée de projet en loisir culturel dans les étapes de réalisation du portrait et de faire des recommandations en lien avec les objectifs de la démarche. Les membres du comité sont des acteurs de la culture et du loisir, en provenance d’organismes œuvrant à l’échelle locale, supralocale ou régionale.

### Recensement des acteurs et actrices

Afin de recenser les différents acteurs et actrices du territoire, un message invitant les gens à manifester leur intérêt à participer au portrait du loisir culturel en région a été publié dans un communiqué de presse, dans l’infolettre de l’URLS GÎM et sur sa page Facebook au mois de juillet; ces démarches n’ont donné que très peu de résultats.

C’est plutôt une recherche de la population cible parmi la banque de données de l’URLS GÎM qui a été le réel point de départ. De cette liste, une demande de collaboration aux membres du Regroupement gaspésien du loisir municipal (RGLM) a été faite afin de compléter et mettre à jour la liste d’organismes et d’individus dans leur milieu respectif.

De plus, les agents responsables de la culture dans les MRC ont également fourni des listes de contacts qui furent bonifiées par la suite par différentes recherches par la chargée de projet. L’organisme régional CASA (Committee for Anglophone Social Action) a transmis une liste de contacts d’organismes anglophones. De très nombreux appels ont été réalisés auprès de personnes ressources afin d’obtenir des contacts directs dans les communautés anglophones et autochtones.

Plusieurs individus issus du milieu culturel ont offert leur aide en effectuant des appels et des recherches pour bonifier la liste de contacts existante. L'organisme Arrimage a également collaboré à cette recherche pour le secteur des Îles-de-la-Madeleine.

Chaque membre du comité consultatif a été mis à contribution pour compléter cette recherche. La direction Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MCC a fourni une liste des membres des organismes nationaux en loisir culturel (ONLC) dans la région et d'autres contacts privilégiés. Pour leur part, le Réseau BIBLIO Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Culture Gaspésie, qui œuvrent au niveau régional, ont proposé leur aide pour faire le contact eux-mêmes auprès de leurs membres.

C'est ainsi qu'une banque de 709 acteurs et actrices a été montée. De ce nombre, 24 anglophones. Chaque acteur/actrice recevant l'invitation à remplir le sondage était aussi invité à le partager.

## Rencontres régionales

La participation à des rencontres régionales convoquées par le MCC a été l'occasion de créer des liens avec la *Table des intervenants culturels* de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de bénéficier de contacts privilégiés dans le domaine de la culture. La présence d'agents culturels en provenance des municipalités, des MRC, des Maisons de la Culture et d'organismes régionaux voués à la culture a permis de constituer un réseau de partenaires de premier ordre dans l'atteinte des objectifs.

## Rédaction et diffusion du sondage

La méthode préconisée pour la cueillette des données quantitatives est le sondage électronique. Compte tenu des objectifs de la démarche, il devenait judicieux de choisir une méthode qui permette à la fois à la chargée de projet de rejoindre le plus d'acteurs et d'actrices du loisir culturel possible, dans un temps restreint, et ce, avec les ressources disponibles.

Le sondage électronique a été construit sur la plateforme « Google Formulaire ». Un pré-test a été effectué par des membres du comité consultatif en plus des conseillers en loisir à l'URLS GÎM. Ceci a permis de vérifier le temps de réponse et la compréhension des questions. Des ajustements ont été apportés avant d'en arriver à une version finale. Le sondage a été traduit du français à l'anglais.

Les deux versions du questionnaire (anglais/français) ont été mises en ligne du 24 septembre au 16 octobre 2019. Le sondage était disponible sur le site Internet de l'URLS GÎM et via sa page Facebook. De plus, 709 invitations ont été transmises par courriel. Aucune version papier n'a été produite.

Les gestionnaires de camps de jour ont répondu à trois questions sur l'offre en loisir culturel lors du sondage annuel de l'URLS GÎM à l'intention des camps de jour. Un sommaire de leurs réponses est joint en annexes.

### **Confidentialité des données**

Les gens étaient invités à répondre aux questions au nom de leur organisation ou à titre individuel s'il s'agissait d'un formateur, d'un enseignant ou d'un animateur (bénévole ou rémunéré). Les répondants pouvaient laisser leurs coordonnées ou une adresse courriel pour recevoir des nouvelles de l'avancement du Portrait, ou encore répondre de façon anonyme.

### **Limites du sondage**

Le sondage électronique permet de mesurer un grand nombre de variables, est peu coûteux et rend la collecte de données plus rapide. Le questionnaire était divisé en plusieurs sections. Il permettait aux répondants de répondre seulement aux questions les concernant. La formulation et la compréhension des questions, la durée du sondage et la motivation du répondant font certainement partie des limites du sondage qui peuvent expliquer les raisons pour ces abandons. L'accessibilité au questionnaire a pu constituer un frein pour tous ceux et celles qui n'avaient pas accès à Internet. Toutefois, il était offert de répondre au sondage par téléphone avec la chargée de projet.

## PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Pour la présentation et l'analyse des données, le choix d'arrondir les pourcentages à l'unité près a été privilégié pour alléger le texte. Certaines questions ont été regroupées par thème pour faciliter la compréhension du lecteur.

### Profil des répondants

Cette section présente des données sociodémographiques sur les répondants.

- Le taux de réponse global au sondage est de 24%.
- Chez les francophones, ce sont 23% des 685 invitations envoyées par courriel qui ont reçu une réponse.
- Chez les anglophones, ce sont 54% des 24 invitations envoyées par courriel qui ont reçu une réponse.

- **Langue, genre, âge**

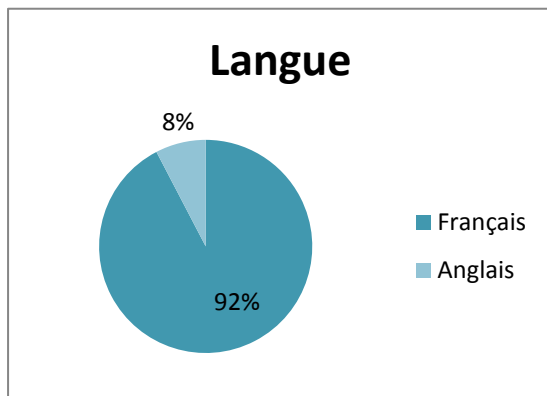


Figure 1

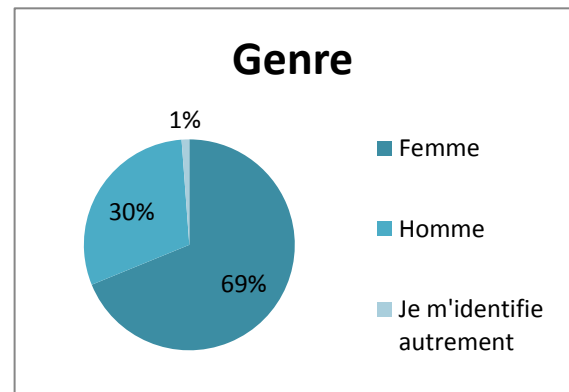


Figure 2

Ce sont 170 personnes de 18 ans et plus de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui ont répondu au sondage. De ce nombre, on retrouve 157 répondants francophones (92%) et 13 répondants anglophones (8%) (*figure 1*).

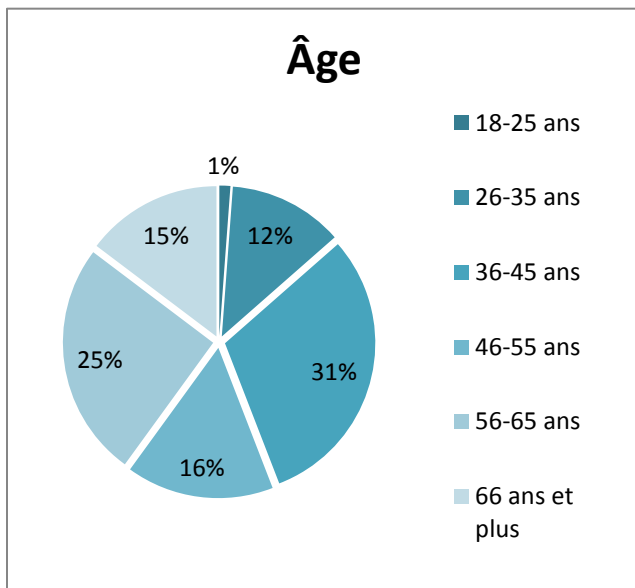


Figure 3

Une majorité de femmes (69%) a répondu au sondage. Pour leur part, les hommes représentent 30 % des répondants. Deux personnes (1%) s'identifient autrement (*figure 2*).

La *figure 3* présente les répondants par tranches d'âges. Notons que 86% des répondants ont 36 ans et plus. On dénote une majorité des répondants dans la tranche d'âge 36-45 ans (31 %) suivi de près par les 56-65 ans (25%). Ces deux groupes d'âges représentent à eux seuls 55% des répondants. Les groupes d'âges 26-35 ans, 46-55 ans et 66 ans et plus représentent sensiblement le même taux de répondants, soient 12%, 16% et 15%. Toutefois, on constate une très faible participation du groupe des 18-25 ans, avec deux répondants (1%) seulement.

- **Provenance des répondants**

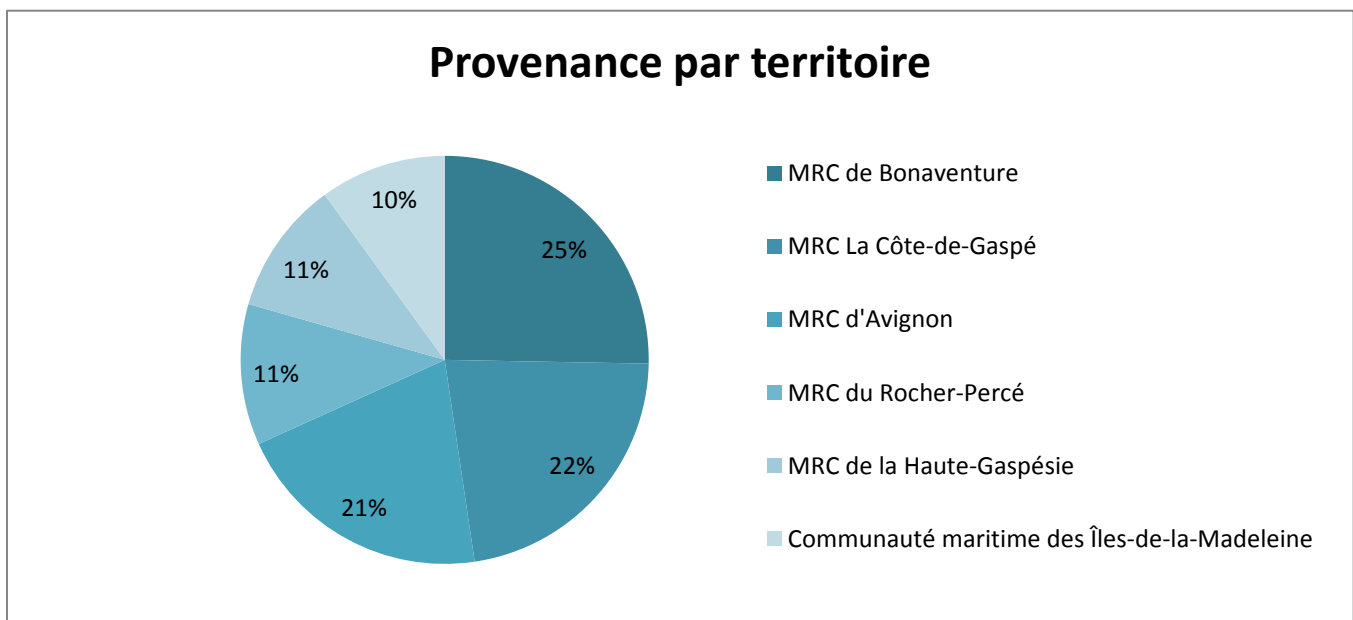


Figure 4

La *figure 4* illustre la provenance des répondants selon le siège social de leur organisation. C'est de la MRC de Bonaventure que provient le plus haut taux de répondants (25%) suivi de près par la MRC de la Côte-de-Gaspé (23%). La MRC d'Avignon, quant à elle, se situe au troisième rang avec 21%. Notons que la MRC du Rocher-Percé, la MRC de la Haute-Gaspésie et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine possèdent un taux de participation similaire qui se situe à 10% et 11 %. Ce recensement démontre que chaque territoire de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été rejoint par le sondage.

Il est important de noter que les communautés autochtones ont été invitées à répondre à ce sondage. Toutefois, malgré les efforts, il semble que nous n'ayons pas réussi à les rejoindre; il n'y a aucun répondant en provenance des communautés Micmaques de Gesgapegiag et de Listuguj. Un seul répondant provient de la communauté de Gespeg, située à Gaspé.

Les données démontrent que ce sont les villes les plus peuplées dans chacune des MRC/communautés qui ont le plus haut taux de répondants.

- **Types de répondants/organisations**

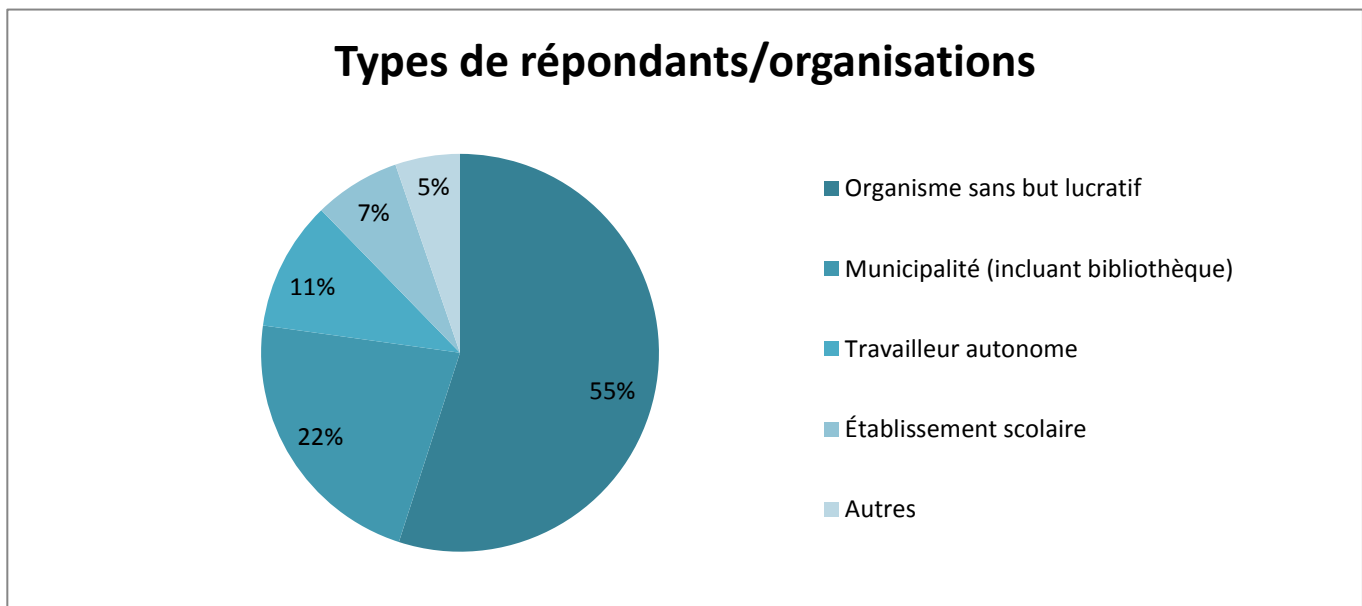


Figure 5

Parmi les 170 répondants, 94 représentent un organisme sans but lucratif (OSBL), ce qui correspond à la majorité des répondants avec 55% (*figure 5*). Ce sont principalement des directeurs généraux (31%) ou des administrateurs (19%) qui ont répondu pour leur organisation.

Les municipalités se retrouvent au second rang avec 22%. Les bibliothèques sont incluses dans ce nombre. La majorité des répondants sont des professionnels en loisir (34%) suivie par des bénévoles (21%). Si l'on considère qu'il serait peu probable qu'un bénévole réponde au nom d'une municipalité, on peut penser que les répondants bénévoles sont issus du secteur des bibliothèques.

Les travailleurs autonomes représentent 11% des répondants au sondage. De ce nombre, plus de la moitié (56%) se qualifient d'animateurs, d'enseignants ou de formateurs.

Les établissements scolaires (incluant écoles de musique et de danse) ont également participé au sondage (7%). Ce sont majoritairement des professionnels en loisir (33%) ou des animateurs et enseignants (25%) qui ont répondu.

En dernier lieu, avec un ou deux répondants chacun (1%), on retrouve des :

- Retraités (2)
- Groupes de citoyens (2)
- Partenariats intermunicipaux et scolaires (1)
- Organismes à but lucratif (2)
- MRC/CLD (2)



## RÉPARTITION DE L'OFFRE ET DU SOUTIEN EN LOISIR CULTUREL

Parmi les acteurs en loisir culturel, il nous semblait important de séparer ceux qui offrent du soutien aux individus ou organisations en loisir culturel de ceux qui offrent des activités ou projets en loisir culturel. Prenons, par exemple, le cas des MRC qui mettent de l'avant des politiques de développement culturel et qui jouent un rôle important d'accompagnement et de soutien aux organisations de loisir culturel sans toutefois produire une offre.

D'autre part, des organisations telles que les municipalités et certains OSBL soutiennent également le loisir culturel par des politiques, prêts de locaux, partage d'information et bien d'autres formes de soutien. Ces mêmes acteurs ont une offre d'activités ou de projets tout aussi importante dans le développement du loisir culturel.

D'autres se concentrent uniquement sur leur offre en loisir culturel. C'est le cas, entre autres, de plusieurs OSBL et travailleurs autonomes qui consacrent leurs efforts dans le développement d'une offre diversifiée mettant en valeur leur connaissance, leur créativité et leur savoir-faire.

Afin de mettre en lumière les éléments communs en lien avec l'offre et le soutien d'activités ou de projets en loisir culturel, les résultats sont séparés en quatre sections :

- Offre
- Soutien
- Offre et soutien
- Aucune offre ni soutien

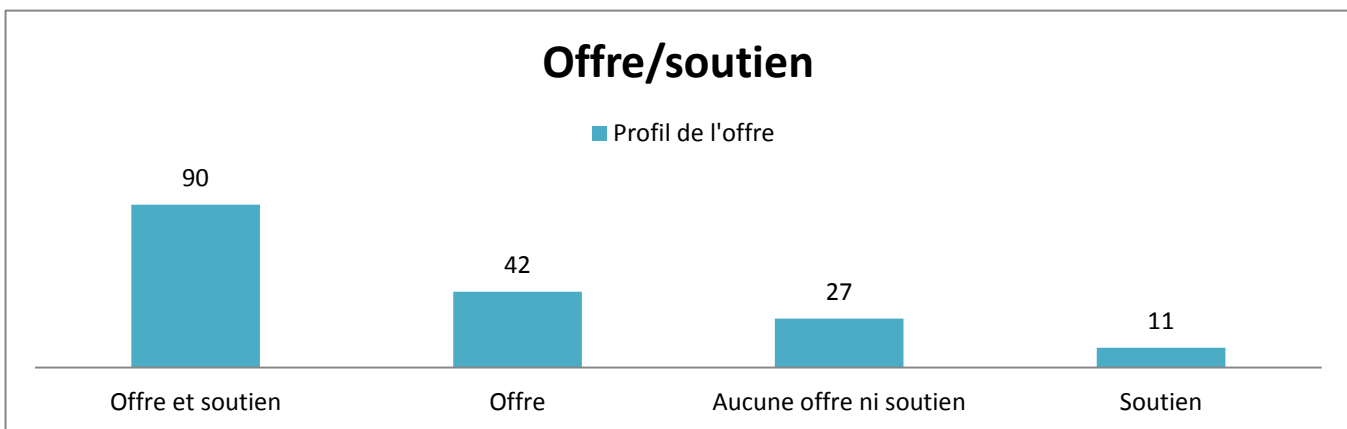


Figure 6

Parmi les 170 répondants, plus de la moitié des individus et organisations disent offrir et soutenir du loisir culturel dans leur milieu (53%). Le quart des répondants (25%) proposent uniquement une offre en loisir culturel tandis que 6% offre uniquement un soutien en loisir culturel. Au moment du sondage, 16% des répondants affirmaient ne pas offrir ni soutenir d'activités ou de projets en loisir culturel dans leur milieu (*figure 6*).

## L'OFFRE DE LOISIR CULTUREL

Dans la section suivante, nous avons voulu connaître les spécificités des 132 répondants qui offrent du loisir culturel, à qui s'adresse cette offre et quelles en sont les caractéristiques. La diversité de l'offre, le territoire desservi et les particularités de chaque secteur d'intervention nous permettront de comprendre l'environnement dans lequel l'offre en loisir culturel évolue en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le sondage étant anonyme et n'ayant pas rejoint tous les acteurs, l'offre en loisir culturel sur le territoire n'a pu être répertoriée de façon exhaustive.

- Répartition de l'offre selon les types de répondants/organisations

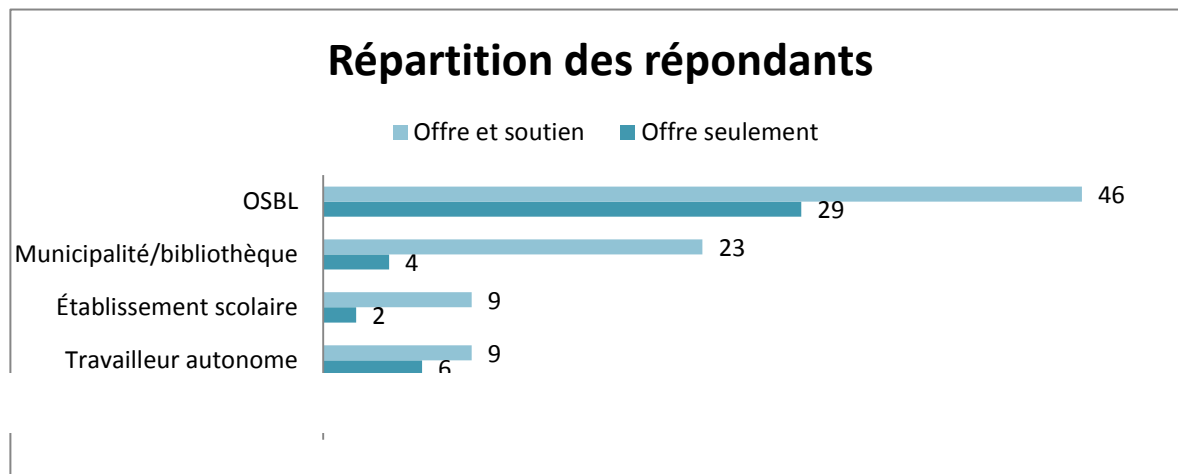


Figure 7

La *figure 7* fait référence aux 42 acteurs qui offrent uniquement du loisir culturel en plus des 90 acteurs qui proposent une offre mais qui disent offrir du soutien également. On remarque que *offre et soutien* est beaucoup plus représenté sur le territoire que *offre seulement*.

- **Projets et heures investies**

Ce sont 2 619 activités/projets en loisir culturel qui ont été offerts par 120 acteurs au cours des 12 derniers mois. De ce nombre, 45 comptabilisent les heures qu'ils consacrent au loisir culturel : entre 2 et 2 500 heures.

- 36% investissent moins de 100 heures
- 18% investissent entre 100 et 150 heures
- 33% investissent entre 175 et 1 000 heures
- 13% investissent 1 200 heures et plus

- **Budget consacré au loisir culturel**

Bien que la question ne fût pas obligatoire, 107 personnes ont fait part de leur budget approximatif en loisir culturel. Les données budgétaires permettent de voir l'apport financier disponible pour le développement du loisir culturel.

Du côté des OSBL, la majorité (63%) ont investi 15 000\$ et moins. Parmi les autres OSBL, 10 organisations sur 57 (18%) ont consacré 100 000\$ et plus en loisir culturel au cours de la dernière année pour un total de 5 225 000\$.

Deux travailleurs autonomes sur neuf ont investi entre 20 000\$ et 25 000\$, contrairement à sept d'entre eux qui ont fait des investissements en loisir culturel de 4 000\$ et moins.

Voici le budget approximatif par types de répondants/organisations :

- Organismes sans but lucratif : 5 896 625\$ répartis en 57 organismes pour une moyenne de 103 450\$.
- Municipalités/bibliothèques : 679 385\$ répartis en 23 municipalités (incluant bibliothèques) pour une moyenne de 29 539\$.
- Établissements scolaires : 184 000\$ répartis dans 8 établissements scolaires pour une moyenne de 23 000\$.
- Travailleurs autonomes : 58 100\$ répartis en 9 travailleurs autonomes pour une moyenne de 6 456\$.

- Organismes à but lucratif : 1 000\$ pour 1 organisme
- Groupes de citoyens bénévoles : 9 000\$ pour 1 groupe de citoyens

En résumé, 50% des répondants ont consacré moins de 10 000\$ en loisir culturel au cours des 12 derniers mois.

### • Clientèle rejointe

Les figures ci-hauts présentent la clientèle rejointe par l'offre en loisir culturel. Les femmes représentent une plus grande clientèle (57%) en comparaison aux hommes (43%) (figure 8). La majorité des répondants ciblent la population en général par leur offre en loisir culturel (67%). La famille vient au deuxième rang (39%). L'offre d'activités intéresse davantage la tranche d'âge des 18-49 ans (35%) suivi de près par les 13-17 ans et les 50-75 ans avec 32% chacun. L'offre d'activités en loisir culturel rejoint en plus faible nombre les clientèles suivantes : les 0-5 ans, les 76 ans et plus et les personnes handicapées avec 20% chacune (figure 9).

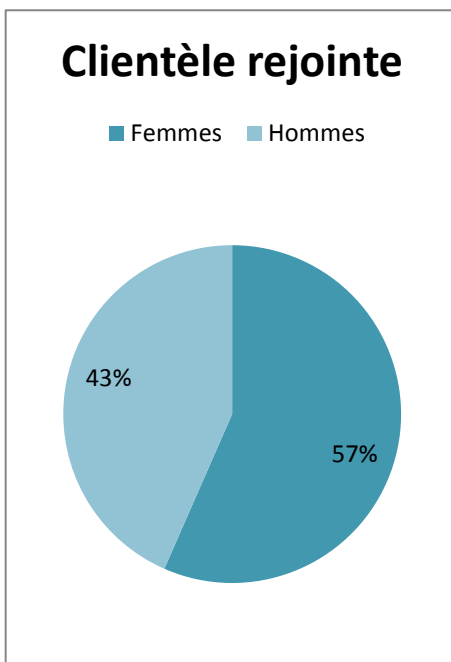


Figure 8

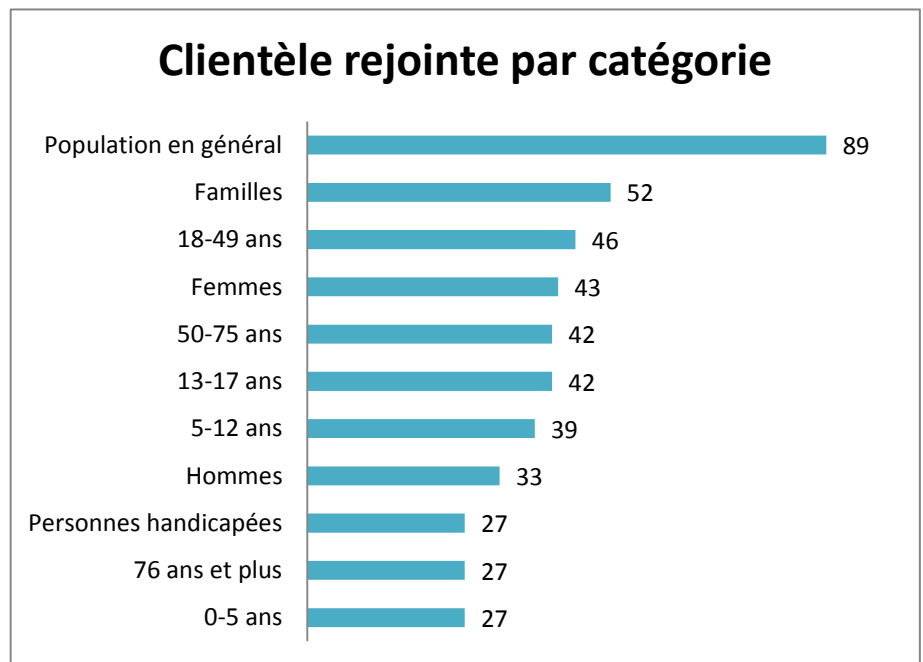


Figure 9

### Clientèle à attirer davantage

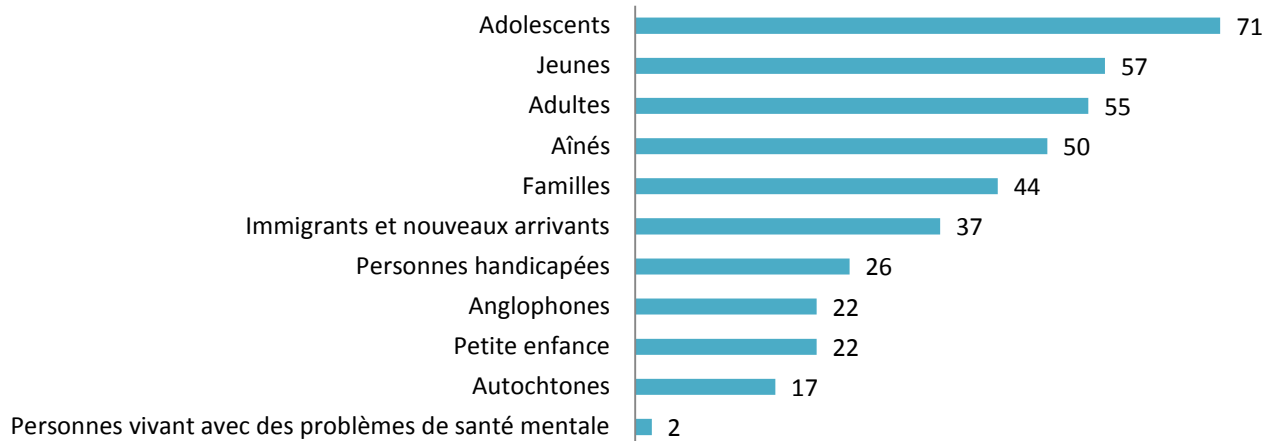


Figure 10

- **Clientèle à attirer davantage**

La *figure 10* illustre bien que les jeunes de 18 ans et moins représentent la plus grande clientèle que les organisations ou individus souhaitent attirer davantage par leur offre de loisir culturel soit des adolescents (54%) et jeunes (43%). Les adultes (42%) et les aînés (38%) arrivent respectivement au troisième et quatrième rang. Plusieurs répondants souhaitent attirer davantage les familles (33%) et aussi les immigrants et nouveaux arrivants (28%). Les autres clientèles énumérées, plus faibles en nombre, mais non négligeables, sont les personnes handicapées (20%), les anglophones (17%), la petite enfance (17%), suivies de près par les autochtones (13%). Deux personnes ont répondu désirer rejoindre les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et leurs proches (2%).

- **Formation des personnes-ressources**

Types de formation	Aucun	25%	50%	75%	100%	Ne sais pas
Formation post-secondaire dans la discipline animée ou enseignée	30	24	11	12	29	26
Accréditation par une association reconnue	50	17	8	7	14	36
Autodidacte, plus de 3 ans d'expérience dans la discipline animée ou enseignée	23	23	11	17	28	20

Tableau 1

Le *tableau 1* nous permet de connaître les types de formation des personnes-ressources en loisir culturel.

- Formation: Le pourcentage entre les personnes-ressources qui ne possèdent pas de formation post-secondaire dans la discipline animée ou enseignée (23%) et les organisations dont toutes leurs personnes-ressources sont formés (22%) est sensiblement le même.
- Accréditation : Parmi les 132 répondants, 38% reconnaissent que leurs personnes-ressources ne possèdent aucune accréditation par une association reconnue alors que 11% disent que toutes leurs personnes-ressources possèdent une accréditation.
- Autodidacte : Les données nous indiquent que 21% des répondants font appel à des personnes-ressources autodidactes avec plus de 3 ans d'expérience pour l'ensemble de leurs formateurs versus 17% qui ne le font pas.
- Ne sais pas : L'option « Ne sais pas » représente entre 15% et 27% des répondants selon le type de formation.

- **Accessibilité et intégration**

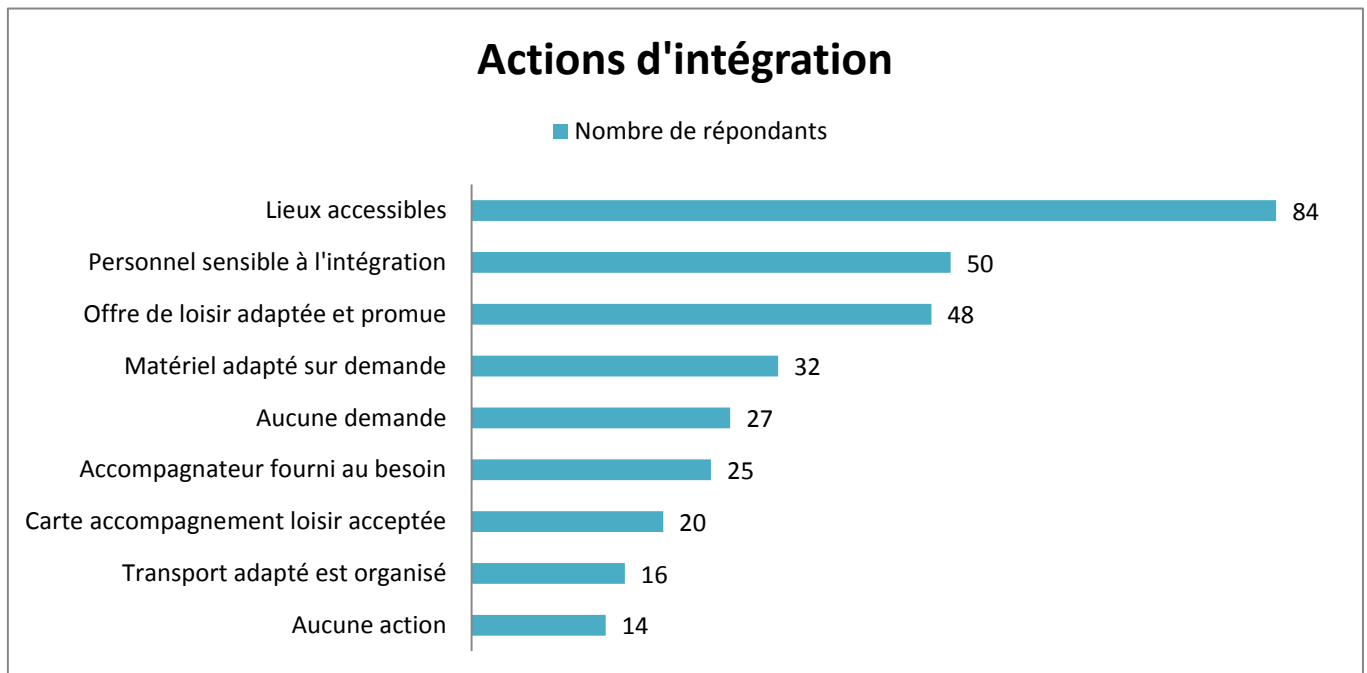


Figure 11

L'intégration aux activités doit répondre aux besoins, capacités, intérêts et motivations des participants en plus de favoriser une approche d'expérience inclusive en loisir. Cela signifie que chacun puisse s'y réaliser et s'y valoriser en développant son potentiel tout en reconnaissant l'importance que la personne puisse vivre des interactions positives et réciproques avec les autres participants.

Parmi les 132 répondants, 64% utilisent des lieux de pratiques d'activités qui sont accessibles physiquement pour les personnes à mobilité réduite comme moyen d'action en terme d'intégration. De plus, 38% disent que leur personnel (bénévole ou rémunéré) est sensible à l'intégration. Certains répondants ont une offre de loisir culturel adaptée et promue (36%) et d'autres offrent du matériel adapté sur demande (24%). Parmi les autres actions identifiées, un accompagnateur est fourni au besoin (19%), la Carte accompagnement loisir est acceptée (15%) et le transport adapté est organisé (12%). Un seul répondant a écrit : « à la demande ou selon les besoins ».

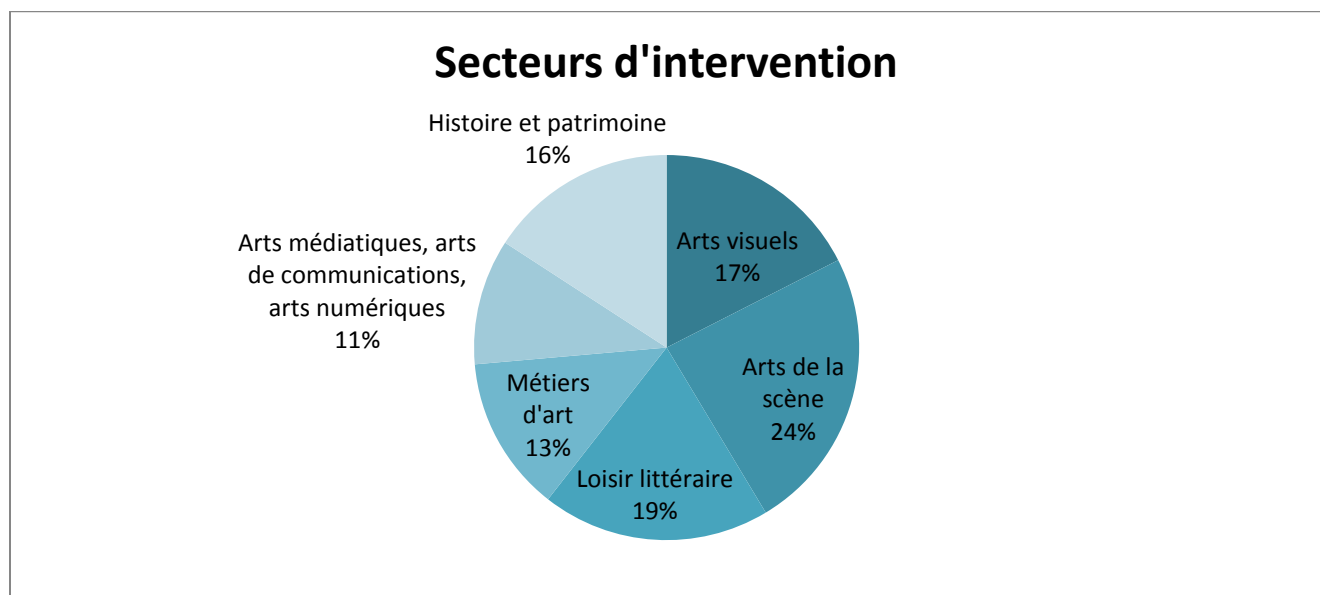
En termes d'absence d'initiative pour l'intégration des personnes à besoins particuliers, 20% des répondants affirment n'avoir aucune demande d'intégration pour leurs activités de loisir culturel tandis que 11% des répondants ne mènent actuellement aucune action en terme d'intégration (*figure 11*).



En résumé, la majorité des organisations offre leurs activités dans des lieux accessibles. Toutefois, pour rejoindre une diversité de clientèles, il est important de ne pas négliger les autres aspects qui composent l'accessibilité au sens large (animation adaptée, accompagnement personnalisé, horaire et tarifs accessibles, etc.).

- **Disciplines et secteurs d'intervention**

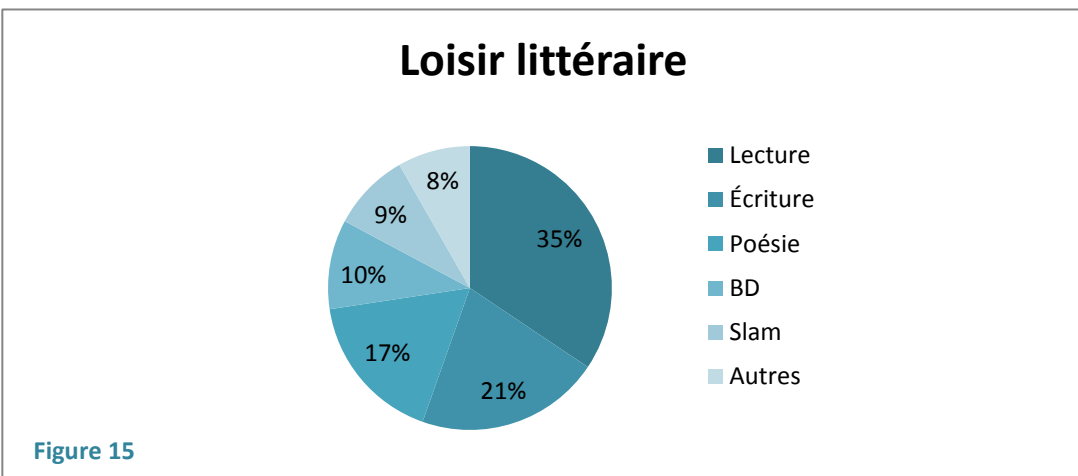
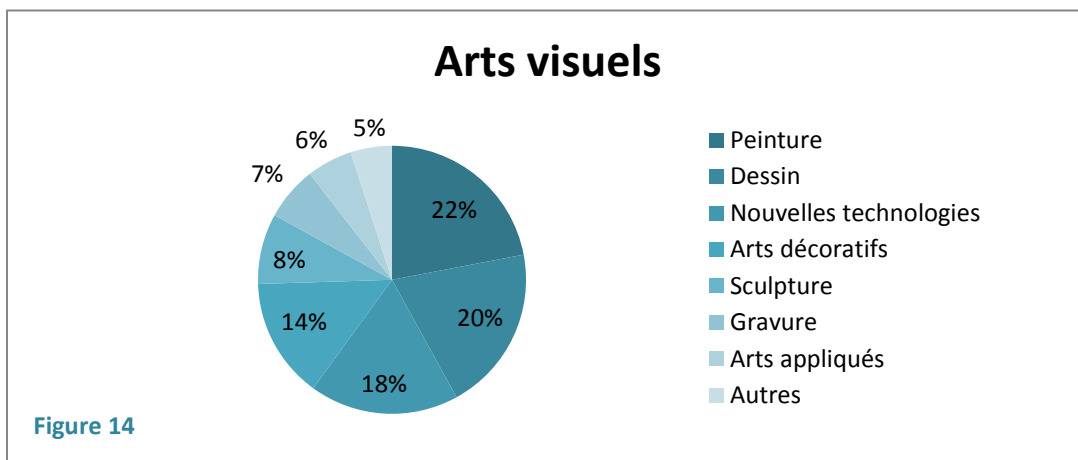
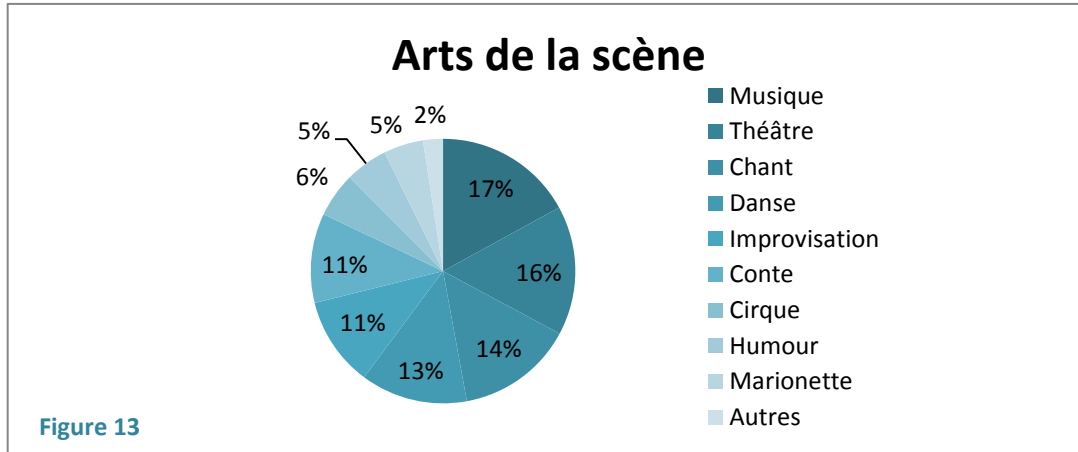
Les individus et organisations qui offrent du loisir culturel sur le territoire de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine devaient préciser leur(s) secteur(s) d'intervention et la ou les disciplines offertes. La *figure 12* résume la répartition de l'offre par secteur d'intervention dans la région. Pour connaître les résultats par MRC/Communauté, un sommaire se retrouve en annexes.



**Figure 12**

Selon les données recueillies auprès de 132 répondants de la région, c'est le secteur des *arts de la scène* qui prime (24%) suivi du *loisir littéraire* (19%). Les *arts visuels* sont au troisième rang (17%) suivi de près par le *secteur histoire et patrimoine* (16%). Les *métiers d'arts* sont au cinquième rang (13%) et les *arts médiatiques, arts de communications et arts numériques* sont au dernier rang (11%) (*figure 12*). À noter que chez les répondants anglophones, les données sont différentes. C'est le *secteur histoire et patrimoine* qui ressort premier (23%) suivi des *métiers d'arts* (19%). Le *loisir littéraire* et les *arts visuels* sont à égalité au troisième rang (17%). On retrouve au dernier rang les *arts de la scène* et les *arts médiatiques, arts de communications et arts numériques* qui ont le même taux (12%).

Voici la compilation, sous forme graphique, des disciplines par secteur d'intervention au niveau de la région, tous types de répondants/organisations confondus :



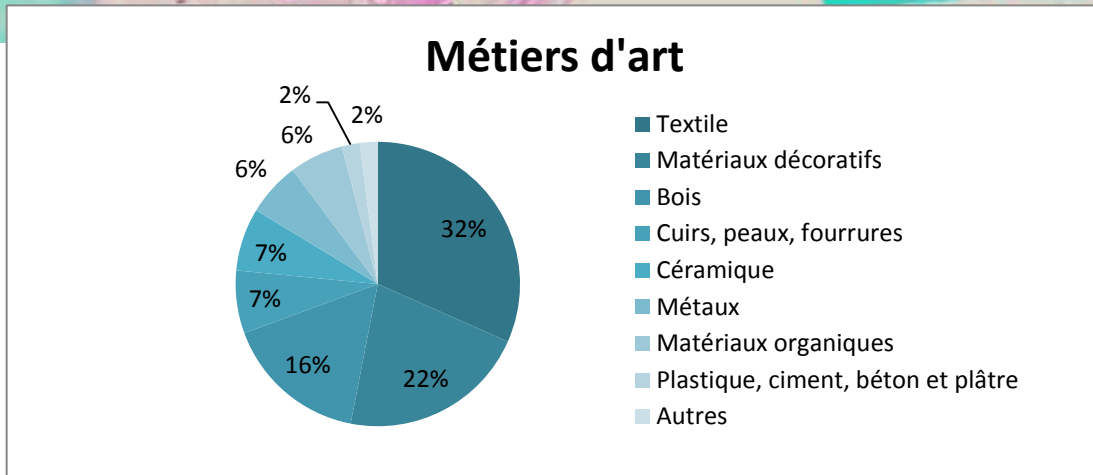


Figure 16

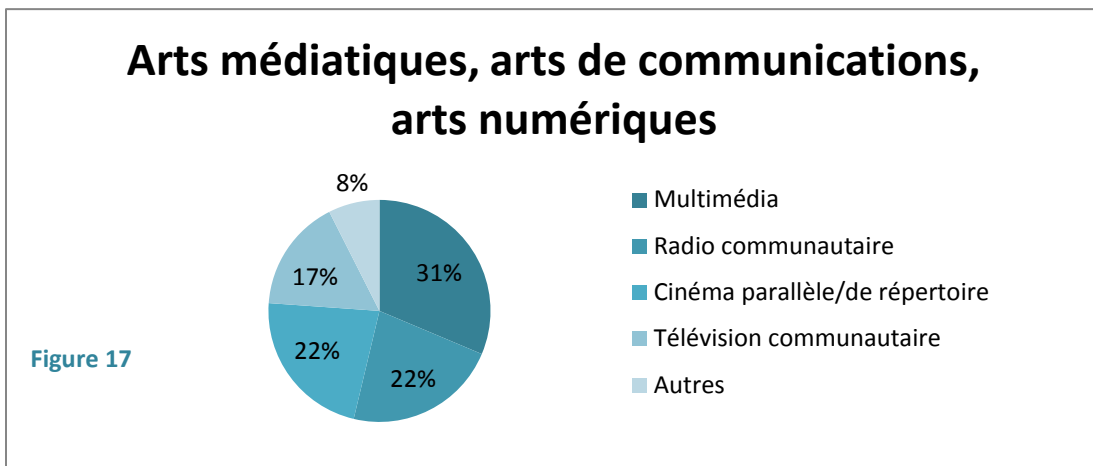


Figure 17

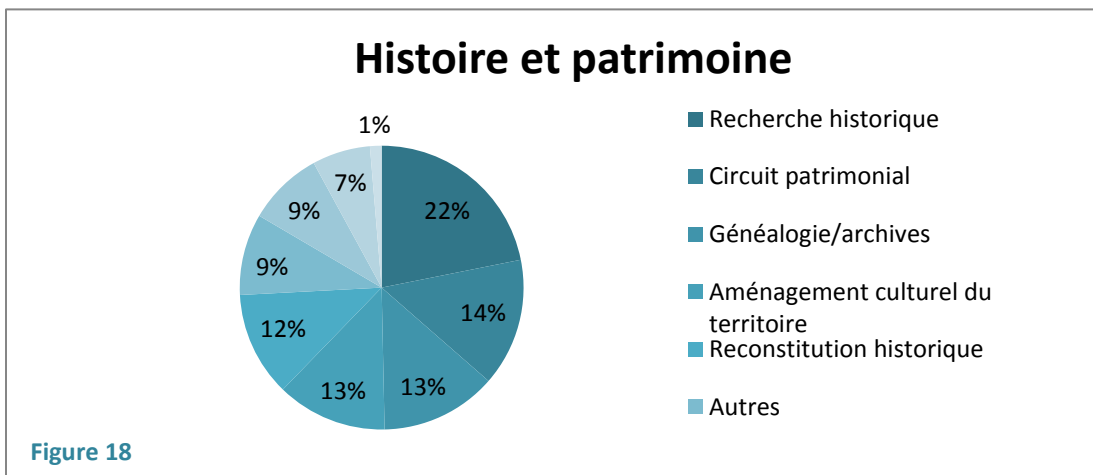


Figure 18

Les résultats des figures 13 à 18 démontrent que l'offre est diversifiée sur le territoire et que tous les secteurs d'intervention sont présents.

- **Formes d'activités de loisir culturel**

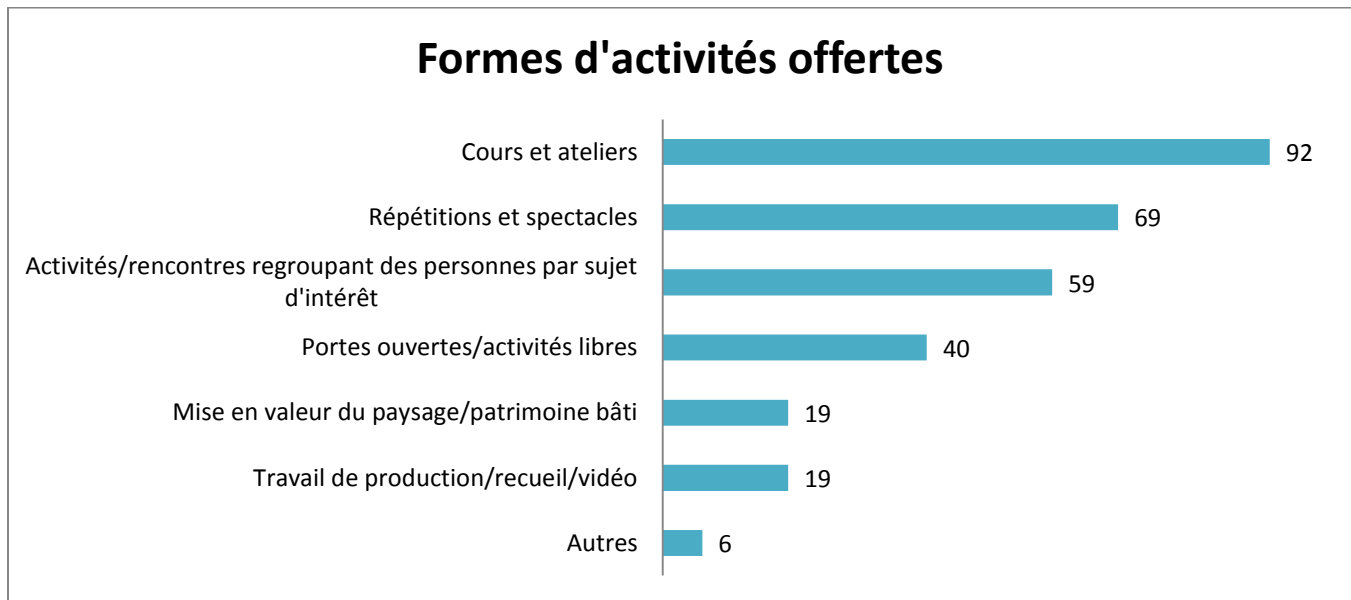


Figure 19

Les activités recensées dans le sondage se regroupent sous différentes formes. Les suggestions de réponses mettaient en lumière des formes d'activités où le participant joue un rôle « actif » dans la pratique de son activité de loisir culturel.

Selon les 132 répondants, ce sont les *cours et ateliers* qui occupent la plus grande place dans l'offre de loisir culturel (70%). La formule *répétitions et spectacles* représente, en deuxième place, la forme d'activité la plus populaire (52%) suivi par les *activités/rencontres regroupant des personnes par sujet d'intérêt* (45%). Le *travail de production* et la *mise en valeur du paysage ou du patrimoine bâti*, avec 14% chacun, sont des formes d'activités moins offertes par les répondants (*figure 19*).

Parmi les autres formes d'activités mentionnées par les répondants (5%), on retrouve :

- Festival
- Visite de centre d'interprétation
- Parcours patrimonial
- Conférences
- Cinéma d'auteur et documentaire
- Projections en compagnie du réalisateur suivies d'une période d'échange avec le public sur le sujet traité

- Périodes couvertes par l'offre en loisir culturel

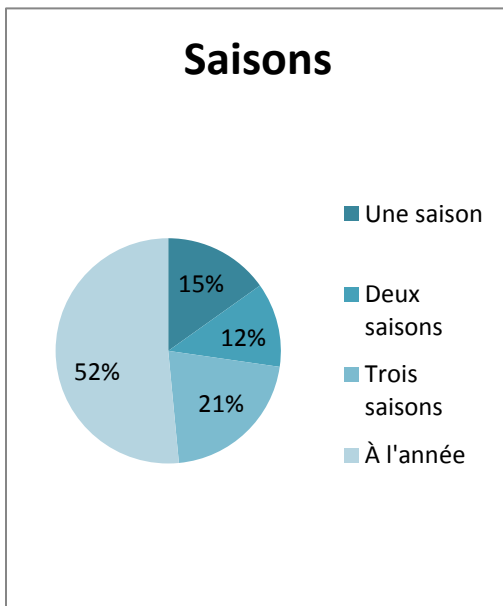


Figure 20

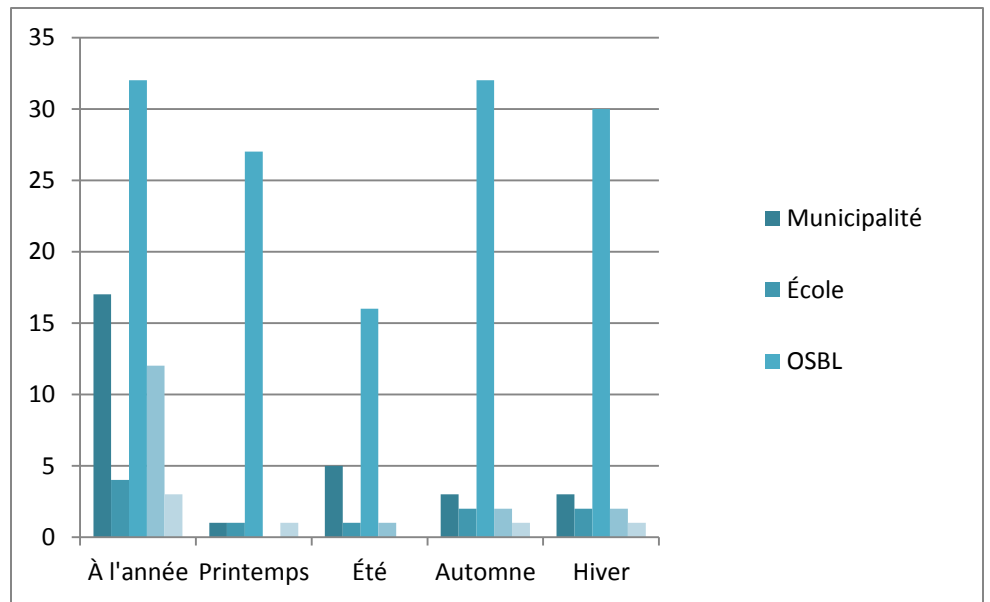


Figure 21

Sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les activités sont offertes sur différentes périodes de l'année. Parmi les 132 répondants, un peu plus de la moitié (52%) dit *offrir des activités ou projets à l'année* (figure 20). Ce sont 21% qui proposent une *offre d'activités sur trois saisons*, en particulier le printemps, l'automne et l'hiver. L'offre sur deux saisons (12%) présente une prédominance pour l'automne et l'hiver (63%). 15% des répondants offrent des *activités sur une saison seulement*; de ces 15%, 65% ont identifié l'été comme saison touchée. L'offre est davantage offerte à l'année par l'ensemble des municipalités (incluant bibliothèques) que les autres types de répondants (figure 21).

- Lieux de pratique en loisir culturel

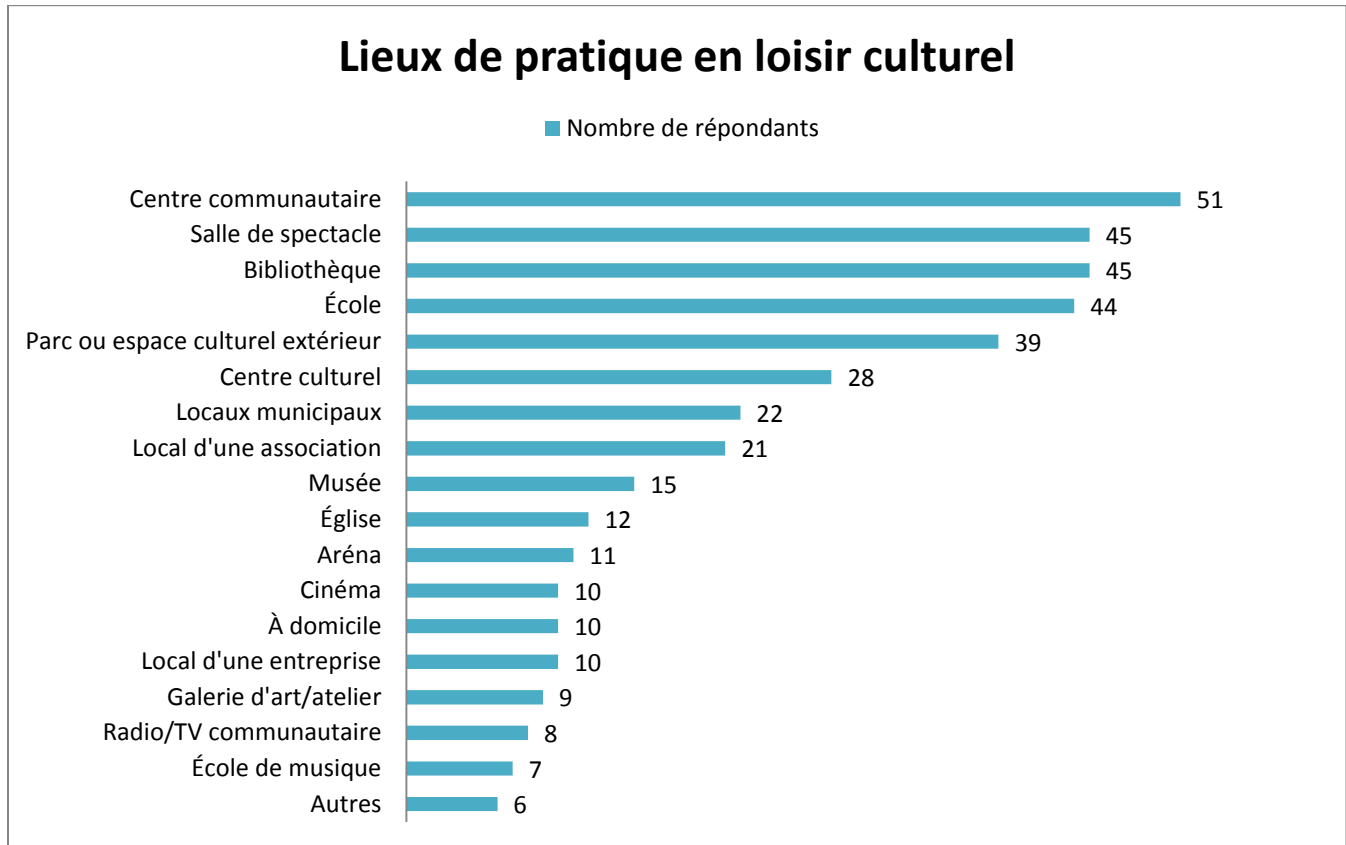
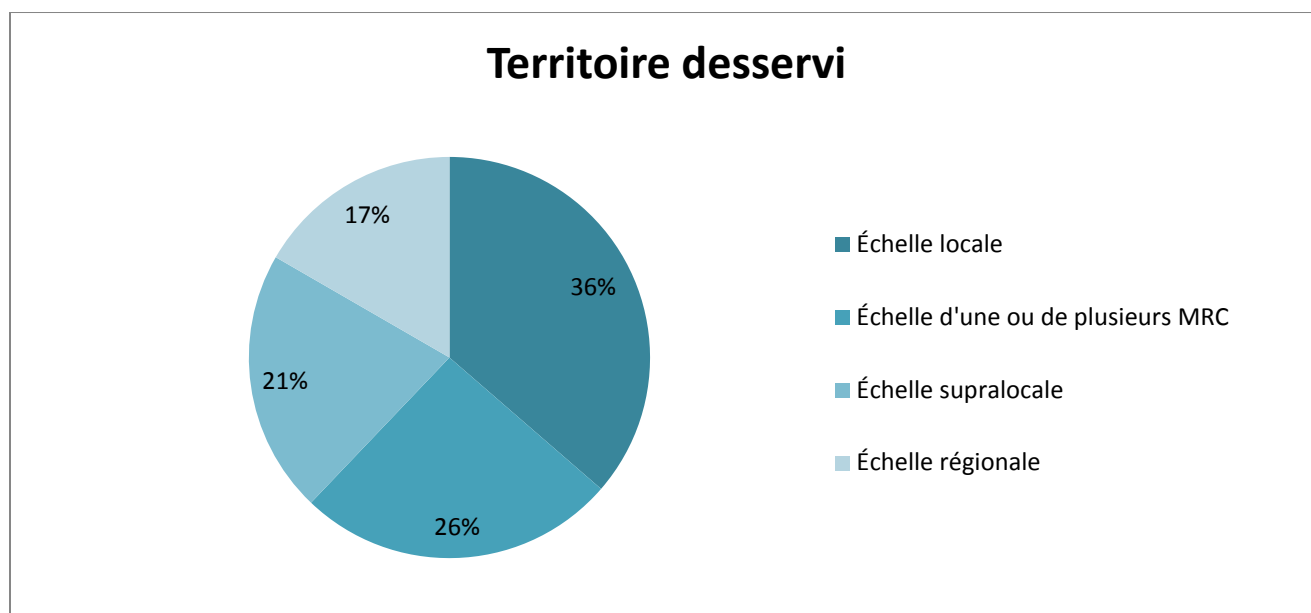


Figure 22

La *figure 22* démontre la diversité des lieux de pratique dans la région. La pratique du loisir culturel est réalisée en majorité dans les *centres communautaires* (39%). La *bibliothèque* et la *salle de spectacle* viennent au deuxième rang (34%) suivies de près par *l'école* (33%). Aucun répondant anglophone n'a mentionné la *salle de spectacle* dans ses choix. Les *parcs ou espaces culturels extérieurs* représentent 30% des choix des répondants. D'autres lieux ont été ajoutés dans « *Autres* » : chapiteaux, bars et cégep, restaurants, plages, bases de plein air et camps musicaux.

- **Territoire desservi**

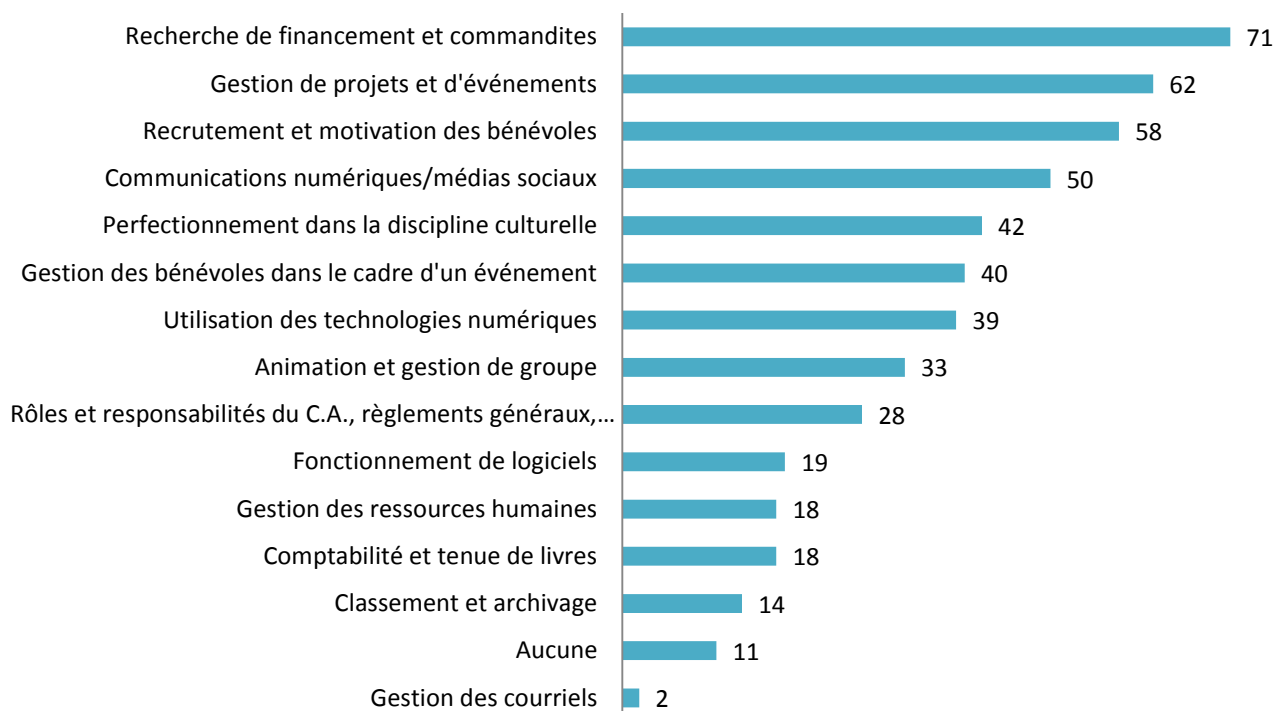


**Figure 23**

En ce qui a trait au territoire desservi, on dénote une plus grande offre au niveau local (36%). Plusieurs répondants affirment que leur offre en loisir culturel dessert une ou plusieurs MRC (26%). L'offre en loisir culturel à l'échelle supralocale vient au troisième rang (21%) tandis que l'offre au niveau régional se situe au dernier rang (17%) (figure 23).

# Besoins en formation

■ Formations souhaitées pour améliorer les connaissances des employés/bénévoles



- **Besoins en formation**

Figure 24

Dans la *figure 24*, la lumière est mise sur les besoins en formation des bénévoles et employés en lien avec l'offre en loisir culturel.

Sur 132 répondants, *Recherche de financement et commandites* ressort en première position comme besoin en formation avec 54% selon ceux qui offrent du loisir culturel (*figure 24*). On peut constater que la recherche de financement et commandite est inquiétante pour la majorité des individus et organisations en loisir culturel. Le manque de soutien et de leviers financiers constituent des limites à l'organisation de projets ou d'activités.

*Gestion de projet et d'événements* (47%) figure au deuxième rang. On reconnaît que la réussite d'un projet ou d'un événement est dépendante d'une bonne gestion. C'est un facteur qui contribue à maintenir une offre de qualité et peut jouer sur la crédibilité de l'organisation.

Les formations *Recrutement et motivation des bénévoles* et *Communications numériques/médias sociaux* occupent respectivement le troisième et quatrième rang. Le besoin de formation en recrutement et motivation des bénévoles est en lien direct avec la réalité actuelle de l'enjeu du bénévolat. De plus, les façons de rejoindre les différentes clientèles ont changé d'où l'importance de



suivre l'évolution des tendances en communications et de s'y adapter. Être mieux formés en communications numériques/médias sociaux permettrait de répondre à une préoccupation constante des individus et organisations qui souhaitent se faire connaître davantage ainsi que leur offre en loisir culturel.

D'autres besoins en formation, tout aussi importants mais en plus faible pourcentage, doivent également retenir l'attention. Autres que les formations en gestion, l'importance d'avoir une bonne animation et des personnes ressources formées influencera la qualité de l'offre. De là l'importance de la formation en perfectionnement dans la discipline culturelle qui préoccupe 32% des répondants. 8% des répondants affirment n'avoir besoin d'aucune formation.

- **Membre d'un organisme national de loisir culturel (ONLC)**

Les organismes nationaux de loisir culturel (ONLC) sont reconnus par le Ministère de la Culture et des Communications comme étant des chefs de file dans leur domaine d'expertise. En plus de soutenir la pratique libre et organisée du loisir culturel au Québec, les ONLC soutiennent le développement de communautés d'intérêts dans leurs champs d'activités, notamment grâce au réseautage des membres, à l'information, à la représentation et à la promotion de la pratique.

Voici, des 132 répondants, le nombre de ceux qui sont membres ou qui ont fait appel aux services de l'un ou l'autre des organismes nationaux de loisir culturel suivants:

Organismes nationaux de loisir culturel	Répondants
Association des cinémas parallèles du Québec	13
Fédération québécoise du théâtre amateur	9
Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec	6
Alliance chorale du Québec	4
Fédération des sociétés d'histoire du Québec	4
Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec	1
Fédération québécoise des sociétés de généalogie	1
Arts en mouvement (drumlignes, ensembles chorégraphiques et corps musicaux)	0
Réseau Québec-Folklore	0

Tableau 2

C'est l'Association des cinémas parallèles du Québec qui détient le plus de membres dans la région avec 13 répondants suivie de la Fédération québécoise du théâtre amateur avec 9 répondants. Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec rejoint 6 répondants. Ce sont 4 répondants qui disent être membre de l'Alliance chorale du Québec ou de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie rejoignent un répondant chacun. Arts en mouvement et le Réseau Québec-Folklore ne comptent aucun membre dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (tableau 2). À noter qu'aucun répondant anglophone ne figure parmi les membres d'un ONLC.

Les raisons évoquées pour ne pas être membre d'un ONLC sont majoritairement la méconnaissance d'un organisme national en lien avec leur champ d'intervention (9) et la méconnaissance des services offerts par les organismes nationaux (9). Certains répondants disent déjà recevoir un soutien de la part d'une autre ONLC (6) ou manifestent peu d'intérêt pour devenir membre en raison du faible nombre de membres en région (3). Plusieurs commentaires ont été émis en réponse à cette question ce qui porte à croire qu'il existe une méconnaissance de certains ONLC et de leurs services en région. Neuf répondants ont dit ne pas savoir si leur organisme était membre ou non d'un ONLC (9) et d'autres ont répondu que la question ne s'appliquait pas à leur organisation (25).

À partir de la liste des membres des ONLC de la région, on constate qu'il existe quelques membres additionnels qui n'ont pas pris part au sondage mais qui reçoivent le soutien d'un ONLC. Suite à la compilation, on remarque que peu de répondants de la région sont membres d'un ONLC, ou sont peu informés, ou n'ont pas été rejoints par le sondage. Il est donc difficile d'en tirer un portrait juste.

- **Autres organismes de soutien**

D'autres organismes interviennent également dans le domaine du loisir culturel par le biais de leurs activités et peuvent agir à titre d'organismes de référence et de soutien auprès des acteurs de la région. Voici le nombre de répondants qui sont membres ou qui interagissent avec les autres organismes de soutien.

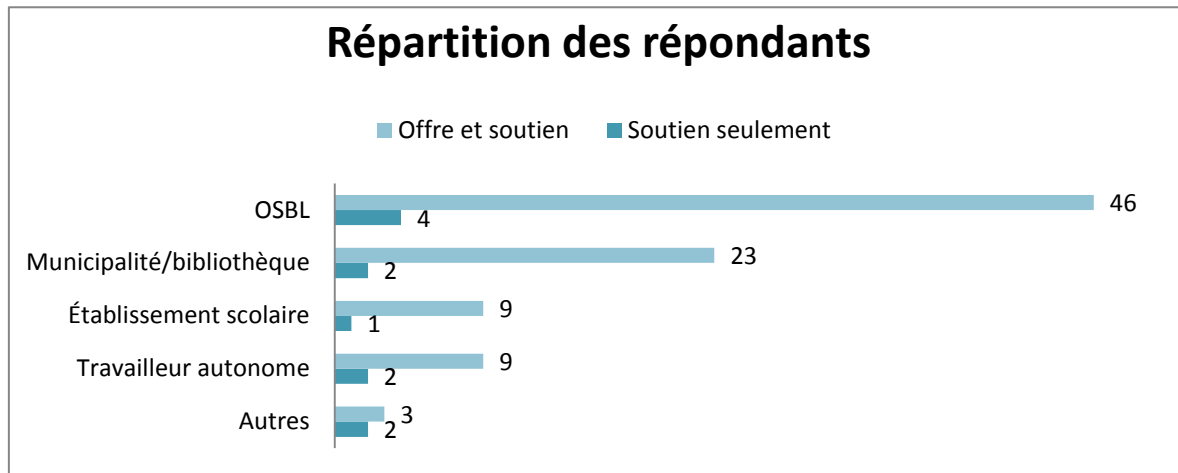
Autres organismes de soutien	Répondants
Réseau biblio du Québec	29
Corporation de Secondaire en spectacle	12
Festivals et événements du Québec	12
Association des camps du Québec	10
Réseau FADOQ	10
Carrefour 50 ans et plus	10
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	9
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	6
Fédération des associations de familles du Québec	3
Fédération québécoise du loisir littéraire	3
Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité restreinte	3
Vue sur la Relève	1
Fédération québécoise du loisir en institution	0
Association des scouts du Canada	0

Tableau 3

On remarque une prédominance du nombre de membres au sein du Réseau Biblio du Québec (*tableau 3*). Ces membres sont en lien direct avec le Réseau BIBLIO Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui contribue au développement du secteur du loisir littéraire dans la région. En grand nombre sur le territoire, les bibliothèques représentent des lieux de pratiques accessibles qui favorisent l'engagement citoyen et qui encouragent la pratique du loisir culturel et son développement.

## LE SOUTIEN AU LOISIR CULTUREL

Le segment qui suit met en lumière les réponses des individus et organisations qui soutiennent les activités ou projets en loisir culturel : 101 répondants. Ces mêmes acteurs procurent plusieurs services qui répondent aux besoins variés des organisations qu'ils soutiennent. Leur soutien favorise le développement local et régional, rend accessible le loisir culturel et contribue à la vitalité de l'offre.



- Répartition du soutien selon les types de répondants/organisations

Figure 25

La *figure 25* représente les 11 organisations qui offrent du soutien exclusivement plus les 90 acteurs qui offrent du soutien tout en maintenant une offre en loisir culturel. On remarque que *Offre et soutien* est beaucoup plus représenté sur le territoire que *soutien seulement*.

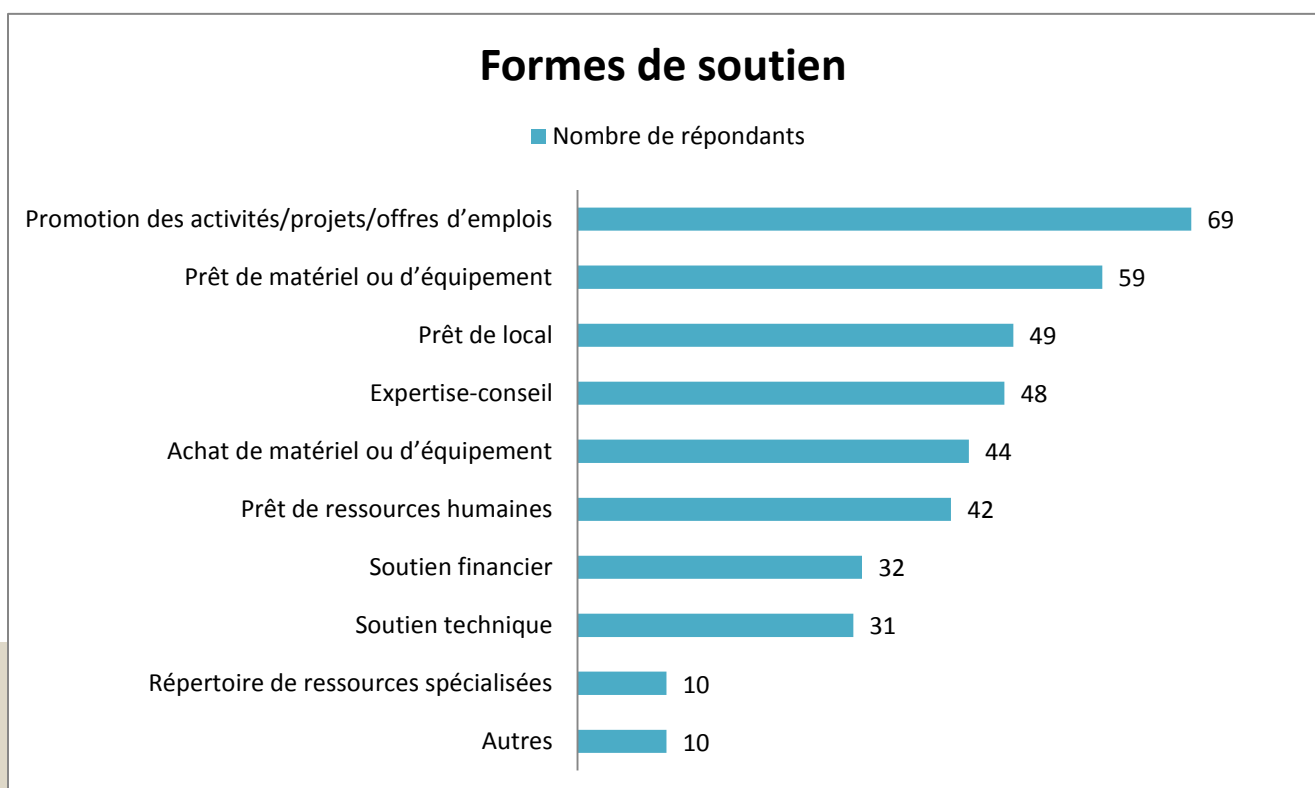
- **Projets et heures investies**

Selon les résultats du sondage, ce sont 1 304 activités/projets qui ont été soutenus. Certaines organisations répondantes soutiennent une seule activité ou projet par année tandis que cinq organisations soutiennent 50 activités/projets ou plus.

En ce qui concerne le nombre d'heures investies en soutien, 22 des 101 répondants (22%) disent avoir investi entre une et 2 000 heures au cours des 12 derniers mois. De ce nombre, 10 organisations ont offert, en soutien, l'équivalent de 100 heures. Un répondant estime avoir offert 2 000 heures en soutien. 79 répondants n'ont pas indiqués le nombre d'heures investies en soutien (78%).

- **Formes de soutien**

La *figure 26* résume les formes de soutien offertes par les acteurs de soutien, aux individus et organisations en loisir culturel. Au premier rang, on retrouve la *promotion des activités, des projets et des offres d'emplois* (68%). Le *prêt de matériel ou d'équipement* (58%), le *prêt d'un local* (49%), *l'expertise-conseil* (48%), *l'achat de matériel ou d'équipement* (44%), le *prêt de ressources humaines* (42%), le *soutien financier* (32%), le *soutien technique* (31%) et le *répertoire de ressources spécialisées* (10%) sont d'autres formes de soutien.





# PORTRAIT DU LOISIR CULTUREL

Gaspésie  
Îles-de-la-Madeleine

Figure 26

Un total de 10 répondants ont coché l'option « Autres » (10%) :

- Bénévole responsable de bibliothèque
- Participant à la coordination d'un projet
- Organisation et animation musicale
- Donne des ateliers artistiques
- Service professionnel (musicien)
- Comité de programmation
- Offre de spectacles musicaux
- Recherche, expositions, animations, partenariats divers
- Montage de scènes et sites d'activités
- Offre de cours spécialisés dans les métiers d'arts



- **Formations souhaitées pour les organisations soutenues**

Selon les 101 acteurs de soutien, *Gestion de projet et d'événements* (64%) est classée au premier rang comme formation souhaitée pour les organisations et les individus soutenus suivie de *Recherche de financement et commandites* (63%). À noter que si on compare la *figure 24 (formations souhaitées pour améliorer les connaissances des employés/bénévoles/personnes-ressources)* à la *figure 27*, on observe que dans la *figure 24*, l'ordre est inversé. *Gestion de projets et d'événements* est classée au deuxième rang tandis que *Recherche de financement et commandites* se situe au premier rang.

Dans l'analyse globale des deux figures, il apparaît que les acteurs qui offrent et ceux qui soutiennent, suggèrent sensiblement les mêmes formations pour améliorer les connaissances des employés, bénévoles et personnes-ressources.

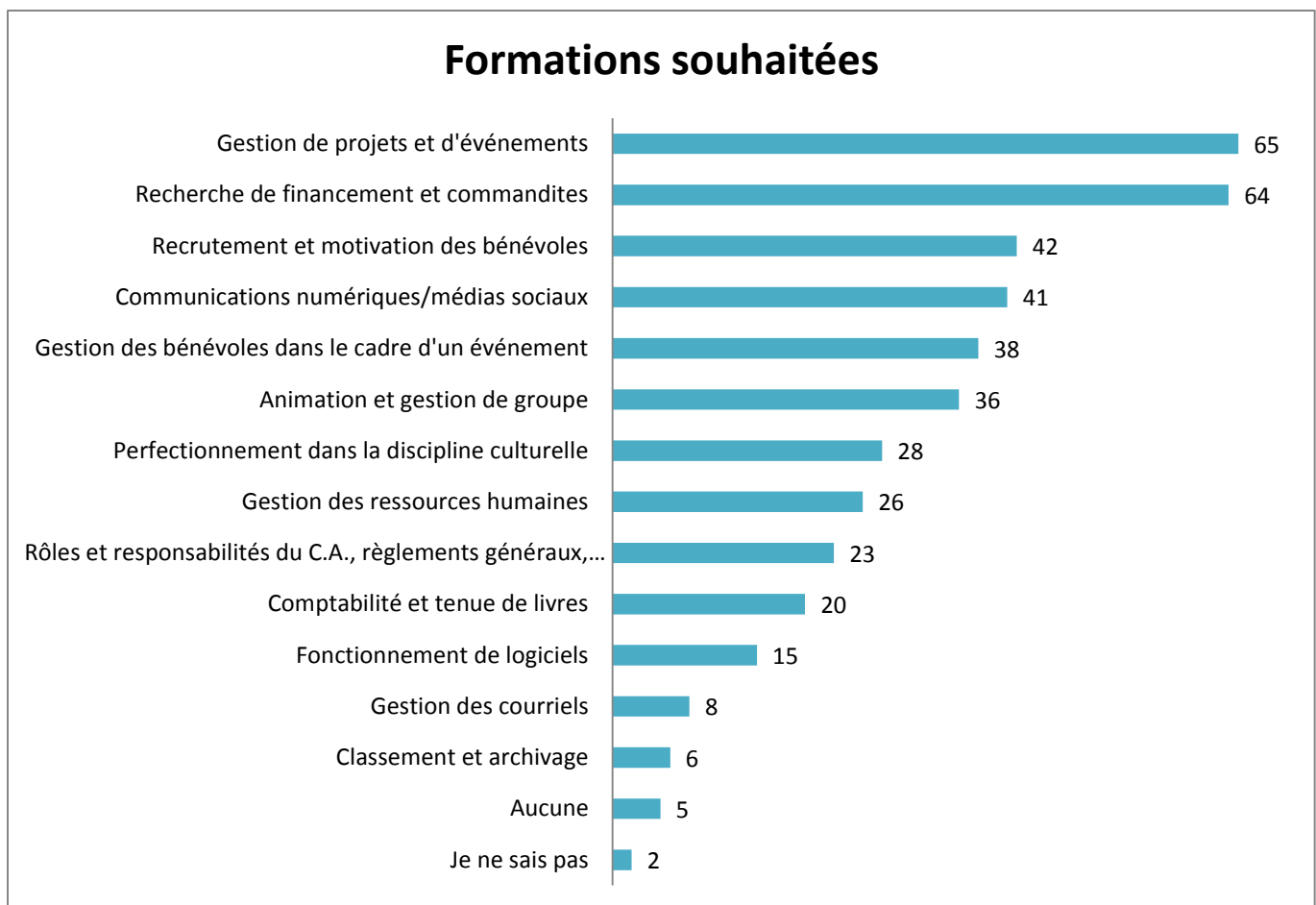
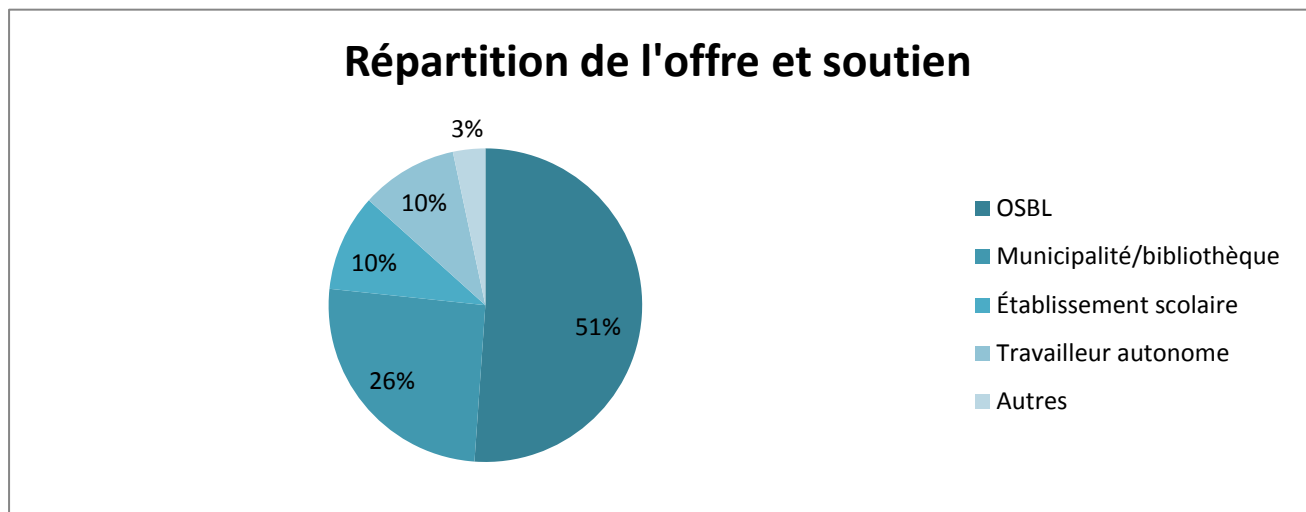


Figure 27

## L'OFFRE ET LE SOUTIEN AU LOISIR CULTUREL

Cette partie fait référence aux 143 acteurs et intervenants culturels disant offrir **et** soutenir le loisir culturel sur le territoire. L'*offre* et le *soutien* ont déjà été traités séparément dans les sections précédentes. Nous nous attarderons ici à divers éléments communs à ces deux types d'acteurs.



- **Répartition de l'offre et du soutien selon les types de répondants/organisations**

En majorité, ce sont des OSBL (51%) qui offrent et soutiennent des projets ou activités en loisir culturel.

Figure 28

- **Collaboration**

Pour remplir leur mission et atteindre leurs objectifs, les organisations en loisir culturel ont parfois besoin de l'expertise ou du soutien de partenaires. Que ce soit au niveau local, régional ou national, la collaboration optimise la réalisation d'activités ou de projets en loisir culturel.

Une grande majorité des répondants (81%) disent travailler en collaboration avec d'autres organismes. La raison principale évoquée parmi ceux et celles qui ne collaborent pas avec d'autres est l'absence de besoin de collaboration dans l'immédiat (59%). Les autres raisons identifiées sont le *Manque de ressources humaines* (15%), *Ne sais pas avec qui collaborer* (7%) ou *Ne s'applique pas* (7%).

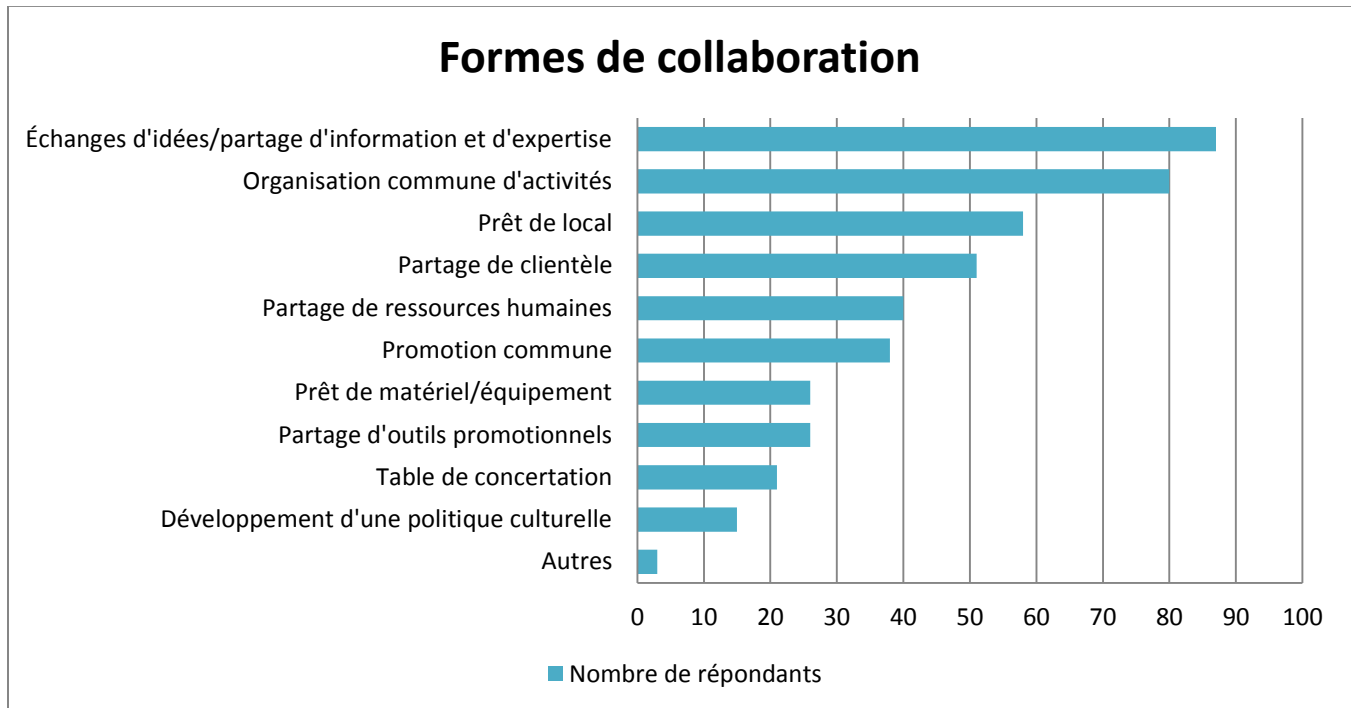


Figure 29

Parmi les 116 personnes qui ont répondu collaborer avec d'autres, la majorité collabore par les *échanges d'idées et le partage d'information ou d'expertise* (75%). Au second rang, on retrouve *l'organisation commune d'activités* (69%). La moitié des répondants qui collaborent le font par le *prêt de locaux* (50%). Au niveau des autres formes de collaboration, 44% disent *partager leur clientèle* et 34% leurs *ressources humaines*. La *promotion commune* et *l'achat groupé de publicité* ainsi que le *partage d'outils promotionnels* représentent respectivement un taux de réponse de 33% et 22%. D'autres formes de collaboration identifiées sont le *prêt de matériel et d'équipement* (22%), *siéger à une table de concertation* (18%) et *collaborer au développement d'une politique culturelle* (13%) (figure 29).

- Ressources humaines en loisir culturel

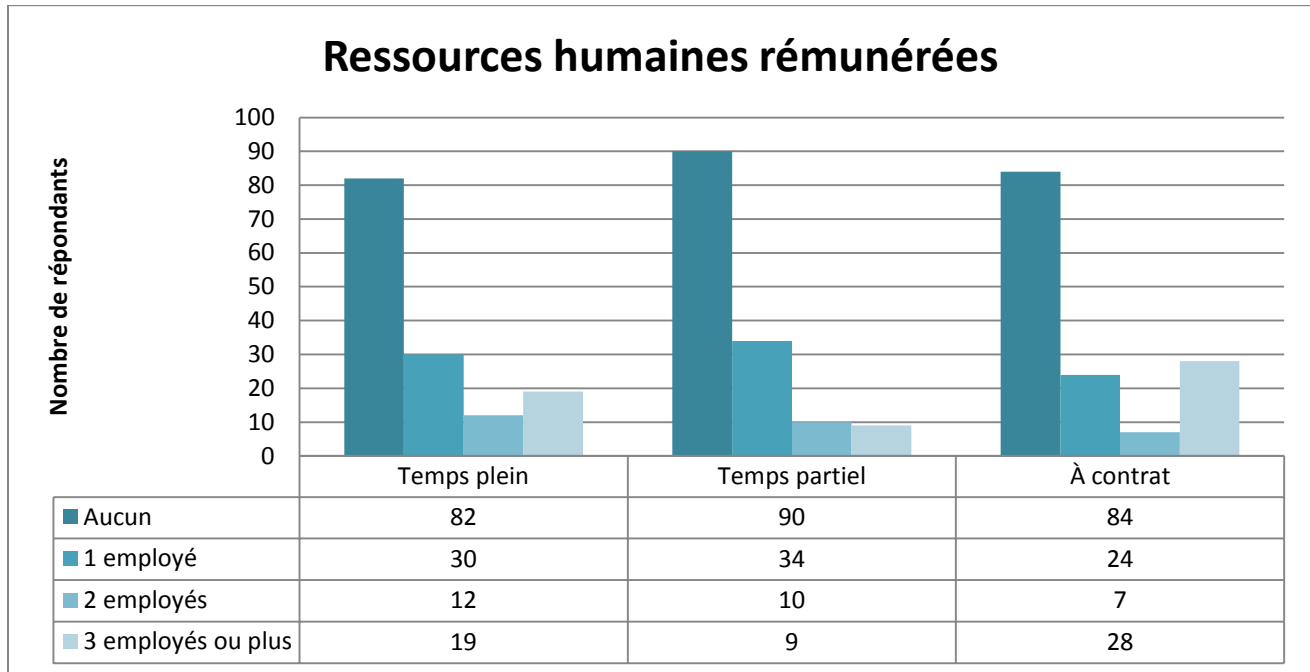


Figure 30

Sur un total de 143 répondants, 57% ne compte aucun employé à temps plein au sein de leur organisation. Ce pourcentage se maintient pour l'absence d'employés à temps partiel ou à contrat. La majorité des organisations soutiennent cependant un employé, que ce soit à temps plein (21%), à temps partiel (24%) ou à contrat (17%). C'est à temps partiel que l'on retrouve le plus souvent un employé dans l'organisation.

Les données démontrent que 20% des organisations embauchent trois employés ou plus à contrat contrairement à 13% à temps plein et 6% à temps partiel. L'embauche de deux employés est plus rare et représente sensiblement le même taux à temps plein (8%), à temps partiel (7%) ou à contrat (6%) (figure 30).

Types de ressources humaines	Recrutement/embauche : est-ce un enjeu?		Ne s'applique pas
	OUI	NON	
Bénévoles au conseil d'administration	44	47	52
Bénévoles pour les activités/événements	89	35	19
Employés (intervenant culturel, etc.)	56	46	41
Formateurs, enseignants, animateurs (bénévoles)	62	43	38
Formateurs, enseignants, animateurs (rémunérés)	57	44	42

Tableau 4

## Recrutement en ressources humaines

L'enjeu du recrutement et de l'embauche par les individus ou organisations qui offrent et qui soutiennent le loisir culturel est présenté dans le *tableau 4*, selon les types de ressources humaines recherchés. Il est important de noter que la question du recrutement/embauche ne s'applique pas à tous les répondants. Par exemple, le recrutement de bénévoles sur un conseil d'administration ne s'applique pas aux municipalités ni aux travailleurs autonomes. Parmi les répondants concernés par le recrutement/embauche, la majorité (59%) affirme avoir de la difficulté avec le recrutement d'employés ou de bénévoles pour répondre aux différents besoins de leur organisation.

À la lumière de cette compilation, il apparaît que le plus grand besoin en recrutement se situe au niveau des bénévoles pour les activités/événements (62%). De plus, 43% des répondants disent avoir de la difficulté avec le recrutement des formateurs, enseignants, animateurs bénévoles suivi de près par le recrutement des formateurs rémunérés (40%) (*tableau 4*).

### Recours à des bénévoles

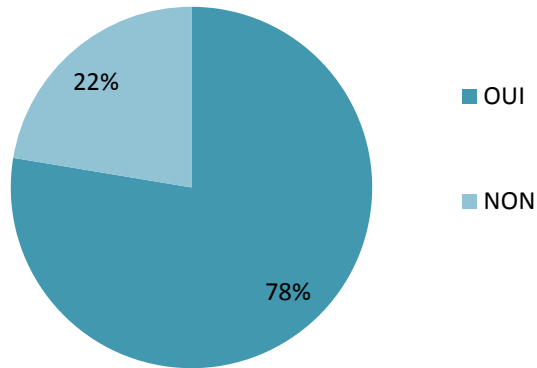


Figure 31

#### • Ressources bénévoles

Tel qu'indiqué à la *figure 31*, plus des trois quarts des répondants (78%) disent avoir eu recours à des bénévoles pour soutenir leurs activités ou fonctionnement au cours des 12 derniers mois.

Parmi ceux qui n'ont pas recours à des bénévoles, on retrouve des travailleurs autonomes, des OSBL, des écoles, des MRC/CLD, deux municipalités, un retraité et un OBL.

#### • Estimation du nombre de bénévoles

Bénévoles différents	Répondants
Entre 1 et 5	36
Entre 6 et 10	19
Entre 11 et 15	19
Entre 15 et 20	11
21 ou plus	26

Tableau 5

Le *tableau 5* indique une estimation du nombre d'individus bénévoles différents qui œuvrent en loisir culturel pour chaque organisation, au cours d'une année.

La majorité des répondants ayant recours à des bénévoles (35%) estime avoir cinq bénévoles ou moins qui œuvrent pour leur organisation tandis que 25% en recrutent 21 ou plus. 18% ont entre 6 et 10 bénévoles différents et 11% ont entre 11 et 15 ou 15 et 20 bénévoles différents.

- **Heures investies en bénévolat**

La grande majorité des répondants (78%) disent ne pas comptabiliser les heures investies par les bénévoles. Les heures investies varient entre 15 et 7 000 heures. En moyenne, les bénévoles ont donné à leur organisation 486 heures dans la dernière année. Une personne a répondu aucune heure et une autre a répondu 7 000 heures. Dans l'estimation de la moyenne des heures, ces deux réponses n'ont pas été considérées.

- **Reconnaissance et valorisation des bénévoles**

Moyens de reconnaissance et de valorisation des bénévoles	OUI	NON
Repas/fête de fin d'année/saison	79	32
Événement de reconnaissance local (municipal ou autre)	59	57
Participation aux Prix ExcÉlan loisir et sport ou au Prix Dollard-Morin	18	93
Remise de certificat/plaque de reconnaissance	31	80
Cadeaux/privilèges (rabais, laissez-passer, etc.)	49	62
Anniversaire souligné (carte de fête, message, etc.)	37	74
Reportage médias/photos	43	68
Reconnaissance dans l'infolettre/médias sociaux	57	54

Tableau 6

Parmi les moyens suggérés dans le *tableau 6*, les répondants identifiaient ceux qu'ils avaient utilisés pour reconnaître et valoriser le travail de leurs bénévoles. Les moyens les plus utilisés pour reconnaître et valoriser les bénévoles sont les *repas, la fête de fin d'année ou de saison* (71%), la *reconnaissance des bénévoles dans l'infolettre ou les médias sociaux* (51%) suivis de près par la *participation à un événement de reconnaissance local (municipal ou autre)* (49%). Selon les données recueillies, 84% ont répondu ne pas participer aux *Prix ExcÉlan loisir et sport* ou au *Prix Dollard-Morin* (*tableau 5*). Ce pourcentage s'élève à 100% si l'on considère seulement les répondants anglophones. Ceux qui disent y participer sont majoritairement des municipalités (67%).



## L'ABSENCE D'OFFRE ET DE SOUTIEN EN LOISIR CULTUREL

Parmi tous les répondants, il est important de s'attarder aux 27 acteurs qui disent *Ne pas offrir ni soutenir* d'activités ou de projets en loisir culturel. Connaître les raisons de leur absence d'offre et de soutien nous permet de mieux comprendre leurs besoins et particularités.

- Raisons de l'absence d'offre et de soutien en loisir culturel**

Raisons de l'absence d'offre	Municipalités/ bibliothèques	OSBL	Travailleurs autonomes	OBL	Retraités	TOTAL
Ce n'est pas dans la mission de l'organisation	1	9		1		11
Activités de loisir culturel déjà offerte à proximité		2			1	3
Peu ou pas d'intérêt de la part des décideurs	1					1
Manque de financement		1	1			2
Manque de ressources humaines	3	1				4
Priorité donnée à d'autres activités	1	1				2
Aucune offre de service dans le milieu		1				1
Manque de participation des membres de la communauté	1					1
Aucune demande en provenance des citoyens ou membres	2					2

Tableau 7

Les répondants ne pouvaient choisir qu'une seule réponse, soit la raison principale qui limite l'offre d'activités ou de projets en loisir culturel pour eux ou leur organisation (*tableau 7*). Des 27 personnes qui ont répondu ne pas offrir ni soutenir des activités ou des projets en loisir culturel, 11 personnes (41%) ont donné comme raison principale que *ce n'est pas dans la mission de leur organisation*. Comme autre raison, quatre personnes (15%) ont répondu le *manque de ressources humaines*. Trois répondants (11%) affirment que la raison pour ne pas offrir ou soutenir du loisir culturel est parce qu'il y a déjà des *activités de loisir culturel offertes à proximité*.

D'autres raisons invoquées, avec 7% chacune, sont le *manque de financement*, la *priorité donnée à d'autres activités* et *aucune demande en provenance des citoyen(ne)s ou membres*. Les deux dernières raisons invoquées pour ne pas offrir ni soutenir des activités ou projets en loisir culturel sont le *manque d'intérêt de la part des décideurs* et *l'absence d'offre de service dans le milieu*. Le seul anglophone ayant répondu à cette question a indiqué, le *manque de participation de la part de la communauté* (4%).

## BESOINS

La section suivante traite des besoins exprimés par l'ensemble des répondants (170). Plusieurs choix de réponses étaient offerts et chaque répondant devait identifier les quatre besoins prioritaires pour lui ou son organisation.

Liste des besoins identifiés	170 répondants
1- Financer les activités/projets en loisir culturel	47 %
2- Recruter des bénévoles	38 %
3- Accroître la visibilité de l'organisme	28 %
4- Financer les opérations régulières	25 %
5- Recruter des personnes-ressources/employés	24 %
6- Développer de nouveaux partenariats	24 %
7- Acquérir du matériel ou de l'équipement en loisir culturel	24 %
8- Recevoir des offres de services en loisir culturel (clé en main)	21 %
9- Former des bénévoles	18 %
10- Élargir le réseau de contacts/membership	14 %
11- Développer des outils de travail variés	14 %
12- Former des personnes-ressources/employés	12 %
13- Profiter d'une expertise-conseil/mentorat	11 %
14- Bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien	11 %
15- Développer une politique culturelle	11 %
16- Acheter ou louer un local pour les activités ou autres	9 %
<b>Autres :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre accessible les cours de musique dans les écoles</li> <li>- Mettre sur place des formations spécifiques</li> <li>- Développer une politique culturelle axée sur la clientèle résidente, des offres culturelles toute l'année (musique, arts, danse, théâtre, cours pour les enfants, activités parascolaire, etc.)</li> </ul>	

Tableau 8

Parmi tous les besoins présentés dans le *tableau 8*, le *financement des activités et projets en loisir culturel* vient au premier rang (47%). Ce besoin rejoint la demande de formation en recherche de financement et commandites présentée à la *figure 24*. De plus, on ne peut ignorer le fait que 25% des répondants ont un besoin de *financement pour leurs opérations régulières* (*tableau 8*).

Les données démontrent aussi que le *recrutement des bénévoles* est un besoin prioritaire chez 38% des répondants. Ce besoin se confirme dans le *tableau 4* qui traite de l'enjeu du recrutement et qui soulève la difficulté des individus et organisations à recruter des bénévoles, surtout pour les soutenir dans leurs activités ou événements.

L'ensemble des répondants met en troisième place le besoin d'*accroître la visibilité de leur organisme* (28%) suivi du besoin de *promouvoir et diffuser l'offre en loisir culturel* (26%). On remarque que la promotion commune et l'achat groupé de publicité ainsi que le partage d'outils promotionnels constituent des formes de collaboration (*figure 29*) très courantes sur lesquelles les acteurs peuvent compter pour répondre à ces besoins.

Les besoins suivants représentent tous un taux de 24% de réponses, soit le *recrutement des personnes-ressources et employés*, le *développement de nouveaux partenariats* et l'*acquisition de matériel ou d'équipement en loisir culturel*. D'autres besoins sont identifiés, tout aussi importants, mais plus faibles en nombre. On constate que les besoins sont aussi nombreux que variés que le sont les individus et organisations en loisir culturel de la région.

**En résumé, voici les quatre besoins prioritaires identifiés pour chaque type de répondant :**

- **OSBL (94)**

1. Financer les activités/projets en loisir culturel
2. Recruter des bénévoles
3. Accroître la visibilité des organismes
4. Financer les opérations régulières

- **Municipalités/bibliothèques (38)**

1. Recruter des bénévoles
2. Recevoir des offres de services en loisir culturel (clé en main)
3. Financer les activités/projets en loisir culturel
4. Recruter des personnes-ressources/employés

- **Travailleur autonome (18)**
  1. Financer les activités/projets en loisir culturel
  2. Promouvoir et diffuser l'offre en loisir culturel
  3. Développer de nouveaux partenariats
  4. Financer les opérations régulières
- **Établissement scolaire (12)**
  1. Financer les activités/projets en loisir culturel
  2. Acquérir du matériel ou de l'équipement en loisir culturel
  3. Promouvoir et diffuser l'offre en loisir culturel
  4. Recevoir des offres de services en loisir culturel (clé en main)

## FORCES ET FAIBLESSES

L'ensemble des 170 répondants au sondage était invité à identifier les forces et faiblesses au développement du loisir culturel sur le territoire parmi une liste qui lui était proposée. Vous pouvez consulter en annexes, la classification des résultats par MRC/communauté.

Le territoire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est vaste et amène des défis différents selon les spécificités géographiques, économiques, sociales et culturelles dans lesquelles les organisations œuvrent. En raison du territoire aussi étendu, la perception des répondants, concernant les forces et les faiblesses, varie en fonction de leur connaissance plus ou moins approfondie des réalités des différents milieux répartis sur le territoire.

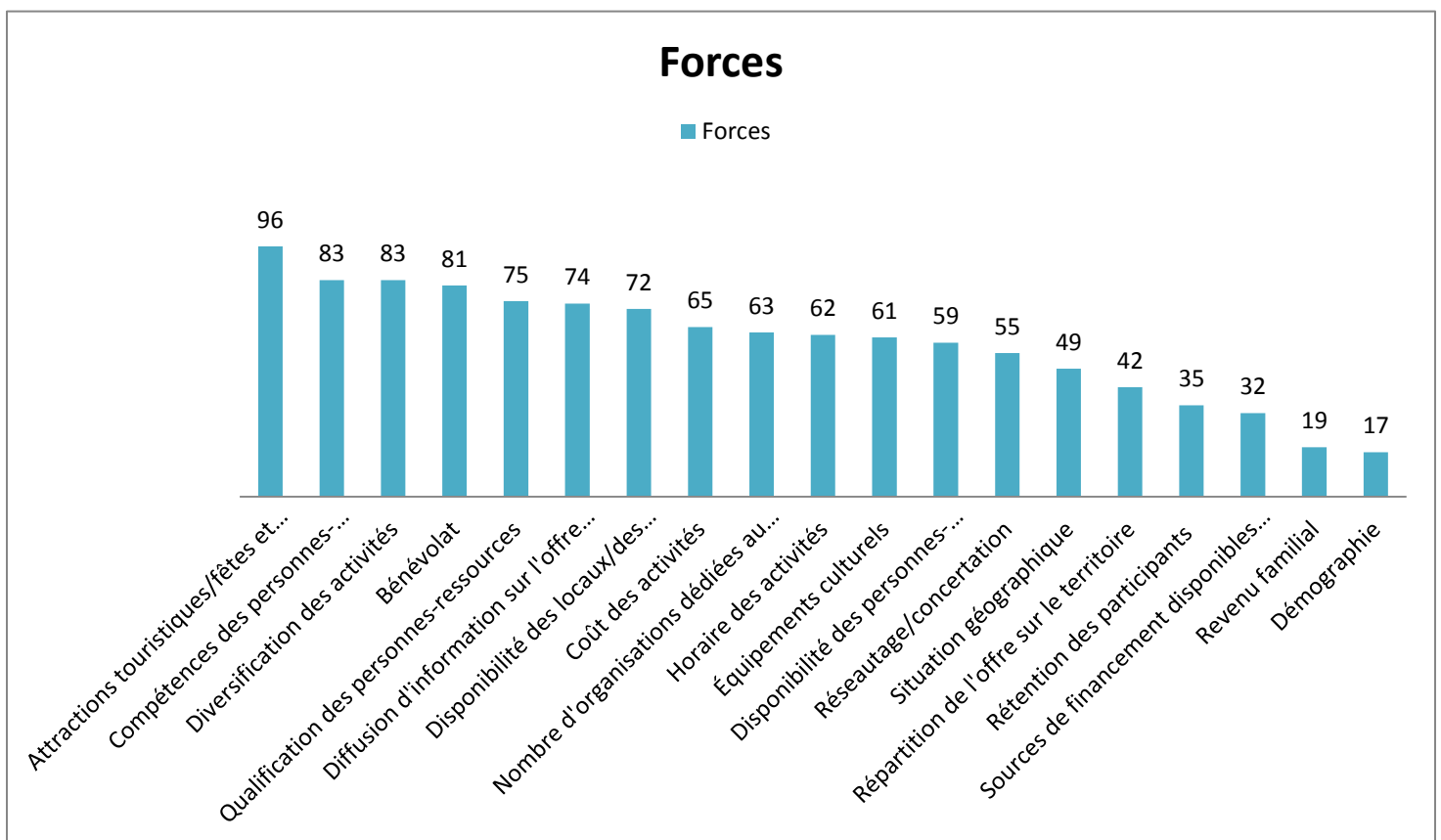


Figure 32

## Forces de la région

La figure 32, réunissant les forces, nous permet de bien faire ressortir que *l'attraction touristique/fêtes et festivals* est la plus grande force de la région avec 56%. On ne peut passer à côté du fait que la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine porte son lot d'événements et d'attraits en lien avec la culture et contribue au pouvoir d'attractivité, au dynamisme et à la vitalité des milieux.

Les *compétences des personnes-ressources en animation* est aussi une grande force tout comme la *diversification des activités* avec 49% chacun (figure 32). Voilà des atouts d'importance qui assure une offre de qualité.

## Faiblesses de la région

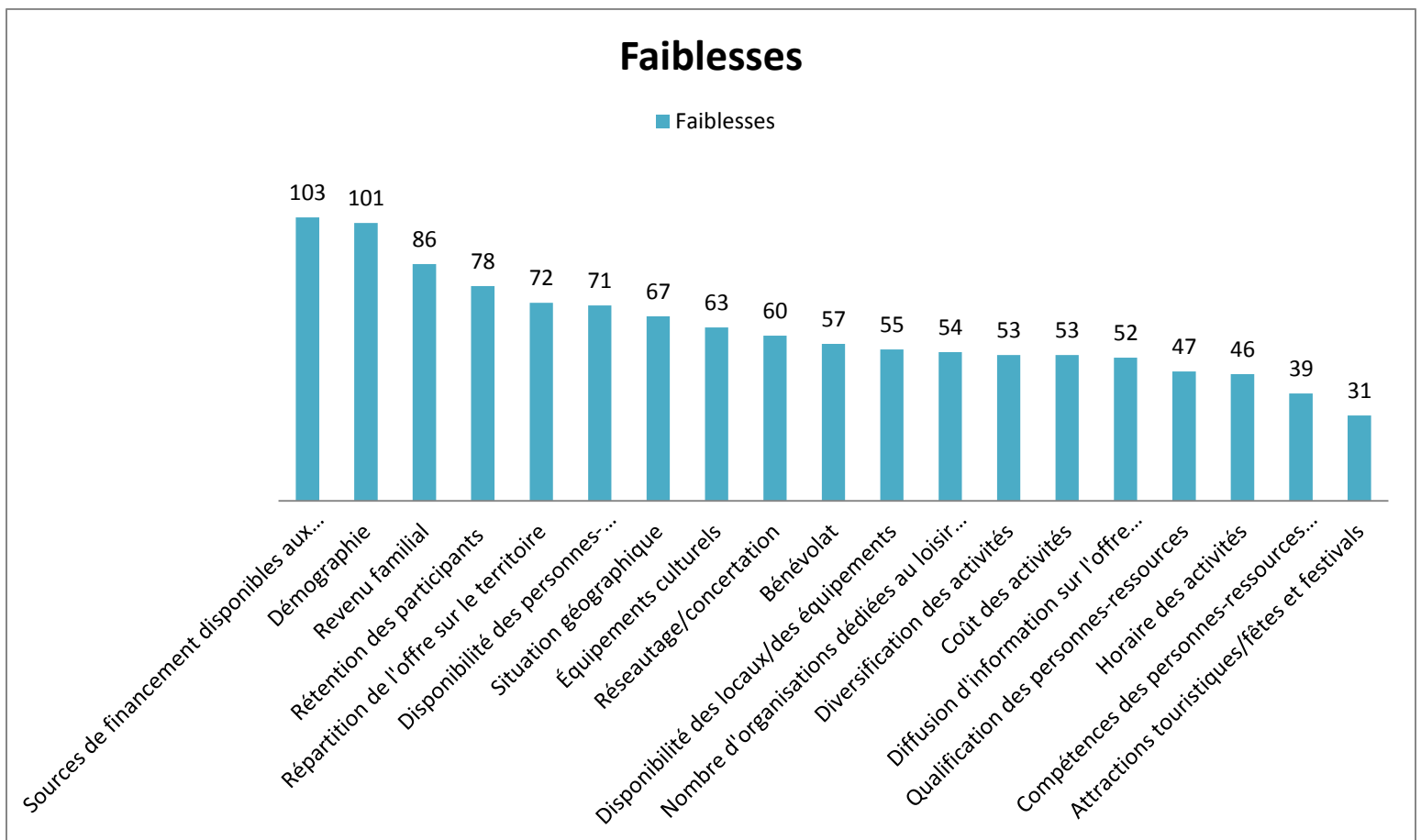


Figure 33

La plus grande faiblesse identifiée à la *figure 33* est le *manque de sources de financement disponibles aux organismes* (61%). Le stress qu'engendre le manque de sources de financement apporte son lot d'incertitude face au maintien et au développement de l'offre. Si on se réfère au besoin principal identifié par les acteurs (*tableau 8*), le financement des activités ou des projets vient valider cette faiblesse.

Au deuxième rang, les acteurs ont identifié la *démographie* comme faiblesse au développement du loisir culturel sur le territoire avec 59%. La faible densité de la population répartie sur le vaste territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine contribue à l'augmentation des défis pour les organisations en loisir culturel, entre autres, en ce qui a trait à la rétention des participants. La démographie affecte directement l'offre en loisir culturel pour laquelle l'ensemble des acteurs doit se partager la même pointe de tarte.

Les *figures 32* et *33* présentent le *bénévolat* autant comme une force qu'une faiblesse. La majorité des organisations dépendent grandement du bénévolat pour fonctionner; c'est donc une force reconnue par toutes les organisations. Le bénévolat est perçu comme une faiblesse lorsque les organisations font face à un manque de bénévoles ou ont de la difficulté avec la rétention de ceux-ci.

## Facteurs de l'environnement interne et externe

Dans le but d'aider les individus et organisations en loisir culturel à planifier leur propre stratégie de développement, l'analyse des forces et faiblesses de la région est un élément clé. Ce processus d'analyse tient compte des facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) avec lesquels les individus et organisations en loisir culturel doivent composer.

Au niveau des facteurs internes, le *tableau 9* résume les caractéristiques actuelles des individus et organisations en loisir culturel qui ont pris part au sondage, vues comme des forces ou des faiblesses. Elles concernent les éléments qui ont un impact possible sur les organisations : les ressources humaines, financières, matérielles, etc.

Le *tableau 9* permet également d'identifier les facteurs externes qui agissent sur l'environnement des individus ou organisations en loisir culturel. On retrouve à la fois les opportunités qui s'offrent à eux et les menaces auxquelles ils sont exposés. Une fois identifiées, les opportunités permettent aux acteurs



et intervenants en loisir culturel de reconnaître les facteurs qui présentent un potentiel de développement pour eux ou leur organisation.

Les organisations en loisir culturel sont parfois confrontées à des changements au niveau de l'environnement externe, qui peuvent avoir un impact négatif pour leur organisation. Il faut être conscient de ces menaces pour être prêt à intervenir afin de réduire ou éliminer les impacts négatifs.

	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences des personnes-ressources en animation</li> <li>• Diversification des activités</li> <li>• Bénévolat</li> <li>• Qualification des personnes-ressources</li> <li>• Diffusion d'information sur l'offre d'activités</li> <li>• Disponibilité des locaux/des équipements</li> <li>• Coût et horaire des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétention des participants</li> <li>• Réseautage/concertation</li> <li>• Sources de financement disponibles aux organismes</li> <li>• Bénévolat</li> </ul>
	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attractions touristiques/Fêtes et festivals</li> <li>• Nombre d'organisations dédiées au loisir culturel</li> <li>• Équipements culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources de financement disponibles aux organismes</li> <li>• Démographie</li> <li>• Revenu familial</li> <li>• Disponibilité des personnes-ressources/présence d'artistes</li> <li>• Situation géographique</li> <li>• Répartition de l'offre sur le territoire</li> </ul>

Tableau 9

## PISTES D' ACTIONS

La présente section rassemble les pistes d'actions que l'ensemble des acteurs trouvait comme étant les plus importantes à mettre en œuvre pour le développement du loisir culturel de la région. Les répondants devaient faire un maximum de trois choix parmi les dix actions suggérées. Il n'est donc pas exclu que d'autres pistes d'actions auraient été proposées si le type de question avait été ouvert.

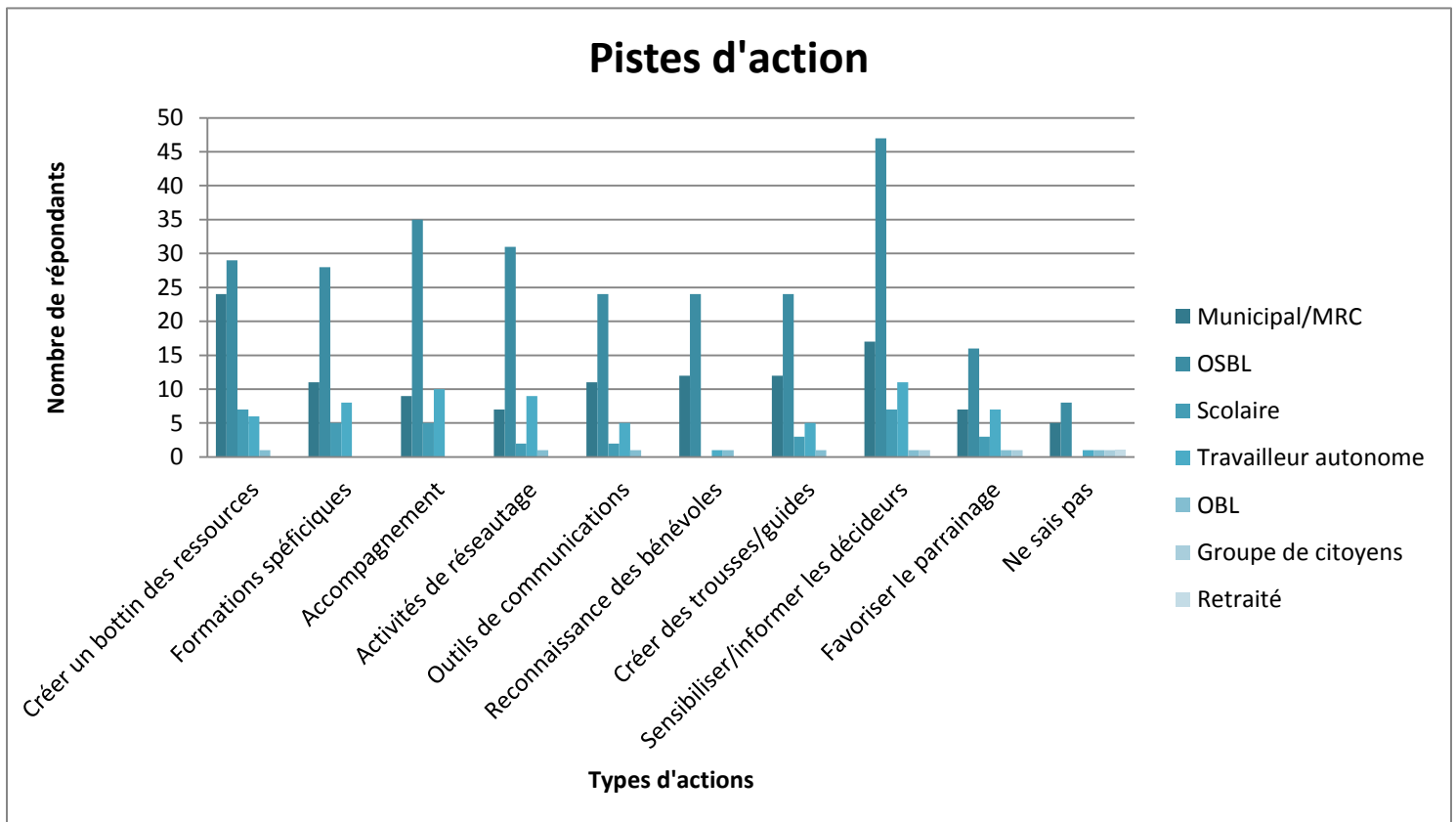


Figure 34

Parmi les pistes d'actions, *Sensibiliser et informer les décideurs* sur les besoins et enjeux de la région se démarque du lot avec 85 répondants (50%) et figure parmi les deux actions jugées les plus importantes par l'ensemble des répondants. L'action *Créer un bottin des ressources régionales en loisir culturel* vient en deuxième place. Cette action a d'ailleurs été identifiée en priorité par les municipalités et les établissements scolaires.

*Offrir de l'accompagnement aux acteurs de loisir culturel sur des problématiques particulières (35%)* est ciblé comme action importante pour la région. Une autre action proposée est *Mettre en place des formations sur des thématiques spécifiques au loisir culturel (31%)*. Cette action appuie la demande en formation pour du perfectionnement dans la discipline culturelle, telle que présentée à la *figure 24* sur les besoins en formation.

L'action *Organiser des événements de réseautage (29%)* rejoint davantage les travailleurs autonomes et les organismes sans but lucratif (*figure 34*). Cette piste d'action permettrait d'accroître la visibilité des organisations, de développer de nouveaux partenariats et d'élargir le réseau de contacts/membership. Ce sont tous des besoins identifiés précédemment dans le *tableau 8 (Liste des besoins identifiés)*.

À la lumière de ce sondage, il apparaît que les types de répondants suggèrent sensiblement les mêmes actions.

**En résumé, voici les cinq actions jugées les plus importantes pour le développement du loisir culturel dans la région, identifiées par type de répondants/organisations :**

- **OSBL**

1. Sensibiliser/informer les décideurs sur les besoins et enjeux
2. Offrir de l'accompagnement aux acteurs de loisir culturel sur des problématiques particulières
3. Organiser des événements de réseautage
4. Créer un bottin des ressources régionales en loisir culturel
5. Mettre en place des formations sur des thématiques précises en loisir culturel

- **Municipalités/bibliothèques**

1. Créer un bottin des ressources régionales en loisir culturel
2. Sensibiliser/informer les décideurs sur les besoins et enjeux
3. Reconnaître les bénévoles en loisir culturel
4. Créer des trousse/guides destinés aux acteurs du loisir culturel
5. Mettre en place des formations sur des thématiques précises en loisir culturel

- **Travailleurs autonomes**

1. Sensibiliser/informer les décideurs sur les besoins et enjeux
2. Offrir de l'accompagnement aux acteurs en loisir culturel sur des problématiques particulières
3. Organiser des événements de réseautage
4. Mettre en place des formations sur des thématiques précises en loisir culturel
5. Favoriser le parrainage entre les acteurs du loisir culturel

- **Établissements scolaires**

1. Créer un bottin des ressources régionales en loisir culturel
2. Sensibiliser/informer les décideurs sur les besoins et enjeux
3. Mettre en place des formations sur des thématiques précises en loisir culturel
4. Offrir de l'accompagnement aux acteurs de loisir culturel sur des problématiques particulières
5. Créer des trousse/guides destinés aux acteurs du loisir culturel

Les présentes pistes d'actions constituent une base de réflexion pour le développement du loisir culturel de la région. La mise en œuvre de mesures concrètes dépend de la volonté de concertation de tous les acteurs et intervenants concernés.

## GRANDS CONSTATS ET ENJEUX

Les résultats du sondage ont permis de faire ressortir des constats en lien avec le développement du loisir culturel dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Ces constats font référence aux points saillants relevés par l’analyse du sondage.

- Un manque de sources de financement disponibles pour la réalisation d’activités ou de projets en loisir culturel est identifié par la majorité des acteurs;
- Les demandes en formations se situent principalement au niveau de la recherche de financement et commandites et de la gestion de projets et d’événements;
- La majorité des organisations (57%) n’ont aucun employé rémunéré; leurs activités sont soutenues par des bénévoles (78%);
- Le recrutement et la motivation des bénévoles est un enjeu important;
- Les fêtes, festivals et attractions touristiques représentent un atout inestimable pour la région;
- Les compétences des personnes-ressources en animation sont une force dans la région;
- Les individus et organisations en loisir culturel doivent tenir compte de la démographie dans leur gestion d’activités et d’événements;
- Les organisations qui soutiennent le loisir culturel le font par la promotion des activités/projets/offres d’emplois, par le prêt de matériel et d’équipement ou le prêt de locaux;
- La majorité des répondants collaborent avec d’autres organismes, principalement par l’échange d’information et d’expertise ou par l’organisation commune d’activités/d’événements/de production;
- Peu d’organisations sont membres d’un organisme national de loisir culturel (ONLC);

## CONCLUSION

La venue de la nouvelle politique culturelle au Québec « Partout, la culture » a permis de faire un grand pas pour reconnaître le loisir culturel comme une composante majeure de la culture québécoise et comme outil d'intervention social. La démarche de réalisation du Portrait du loisir culturel de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine appuie ce fait et met en lumière les acteurs et intervenants qui contribuent à faire vivre le loisir culturel dans la région.

Le Portrait a fait ressortir les forces et les faiblesses du loisir culturel de la région. Il a permis d'identifier les grands constats et enjeux, ainsi que les besoins. L'offre en loisir culturel est diversifiée et omniprésente sur le territoire : les arts de la scène, les arts visuels, les métiers d'art, les loisirs littéraires, les arts médiatiques, les arts numériques, les arts des communications et l'histoire et le patrimoine. Dans une perspective de développement et de maintien des secteurs plus traditionnels, les acteurs devront demeurer créatifs dans leur discipline et continuer de proposer des offres en loisir culturel qui sortent de l'ordinaire tant par leurs méthodes d'animation et de promotion que par l'insusité du choix des lieux de pratique.

La compétence des personnes ressources en loisir culturel est identifiée comme une force dans la région et la formation continue se veut une priorité pour les acteurs concernés. À l'ère du numérique, il ne faudrait pas négliger l'apport des formations à distance. Le développement de nouvelles compétences et l'adaptation de l'offre en loisir culturel pour desservir les différentes clientèles devraient être une préoccupation à court et moyen terme.

Dans l'optique d'outiller, de soutenir et d'accompagner les individus et organisations en loisir culturel en fonction de leurs besoins, l'importance de créer des liens entre les organismes nationaux de loisir culturel, et les instances régionales et locales prend tout son sens. Quant aux actions à prioriser, il faut se rappeler que seules des actions concertées permettront des avancées et que le travail de partenariat en demeure la clé.

Du côté des enjeux, force est de constater que la démographie constitue une préoccupation constante. Cet enjeu rappelle l'importance d'une bonne promotion de l'offre pour atteindre le seuil minimal de participants garantissant la tenue des activités et du maintien à long terme de celles-ci. Par ailleurs, l'engagement citoyen est essentiel puisque les organisations dédiées au loisir culturel sur le territoire comptent majoritairement sur un réseau de bénévoles. À ce niveau, l'enjeu du recrutement des personnes-ressources rémunérées et non rémunérées se fait sentir en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. À terme, une stratégie de mobilisation soutiendrait les individus et organisations en loisir culturel dans leur besoin urgent de recrutement.

Le manque de leviers financiers est considéré comme l'enjeu majeur dans la région. Plusieurs peinent à maintenir leurs opérations régulières tandis que la majorité s'entend pour dénoncer le manque de sources de financement disponibles pour le développement d'activités ou de projets en loisir culturel. La mobilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux concernés doit se poursuivre afin d'identifier des pistes de solution, à court ou moyen terme, pour le maintien et le développement de l'offre en loisir culturel sur le territoire.

À plus long terme, la reconnaissance et la promotion du loisir culturel devraient s'appuyer sur des recherches en faveur d'un argumentaire démontrant les bienfaits du loisir culturel sur la santé globale, au même titre que les saines habitudes de vie. Ces nouvelles connaissances permettront-elles d'atteindre le cœur des décideurs afin qu'ils se sentent interpellés par les enjeux cités dans ce Portrait?

Le loisir culturel tendra à être bonifié et à évoluer au cours des prochaines années en fonction de la place qu'on lui accordera et des gens qui s'y attarderont. Au sein du vaste réseau du *Loisir* et de la *Culture* proprement dits, le *loisir culturel* doit continuer à faire son chemin vers sa reconnaissance en lui offrant une définition claire et unique qui permettrait de contrer les ambiguïtés autant chez les acteurs et intervenants que chez la population en général.

Les instances gouvernementales de tous les paliers devront continuer à adopter des mesures pour favoriser et améliorer l'offre et le soutien au loisir culturel non seulement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, mais partout en province. Cette reconnaissance et visibilité accrue des acteurs viendrait confirmer l'apport important du loisir culturel dans le développement des communautés.